

I- OUVERTURE DE LA SÉANCE	3
II- DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE	3
III- APPEL ET VÉRIFICATION DU QUORUM	3
IV- ACTION PARTENARIALE POUR « BIEN VIVRE ET RÉUSSIR AU	UX BLAGIS »4
Approbation de la feuille de route pour « Bien vivre et réussir aux Blagis ».	4
Création de l'agence postale communale des Blagis — approbation de la composte	
Ouverture d'une maison France Services — demande de labellisation	60
Création de postes afférente à l'ouverture des nouveaux services.	62
V- QUESTIONS DIVERSES	63
Question orale de M. Jean-Christophe DESSANGES	63
Question orale de Mme Christiane GAUTIER	64
Question orale de Mme Liliane WIETZERBIN	65

I- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance du conseil municipal est ouverte à 9 h 30 sous la présidence de Philippe Laurent.

II- DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. le maire

Je souhaite la bienvenue à l'ensemble des élus du conseil municipal, à notre administration et également au public présent parmi nous. Merci de votre présence pour ce conseil municipal particulier. Merci aussi à tous nos partenaires présents. Ils auront l'occasion de s'exprimer tout à l'heure.

Il s'agit d'une séance officielle du conseil municipal. Par conséquent, l'ensemble des règles que nous connaissons s'applique. Le public n'intervient pas. On m'a posé la question de savoir pourquoi le pass sanitaire n'était pas demandé à l'entrée de la salle. Tout simplement, parce que les textes l'interdisent s'agissant des assemblées institutionnelles. En revanche, le port du masque est évidemment recommandé lorsqu'on ne parle pas.

Je demande à notre benjamin, Théophile Touny, de bien vouloir procéder à l'appel.

III- APPEL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Théophile TOUNY

Merci, Monsieur le maire.

Sont présentes les personnes suivantes :

- ✓ Philippe Laurent
- ✓ Chantal Brault
- ✓ Jean-Philippe Allardi
- ✓ Francis Brunelle
- ✓ Isabelle Drancy
- ✓ Philippe Tastes
- ✓ Sylvie Bléry-Touchet
- ✓ Patrice Pattée
- ✓ Monique Pourcelot
- ✓ Christian Lancrenon
- ✓ Jean-Pierre Riotton
- ✓ Annie Bach
- ✓ Frédéric Guermann
- ✓ Sabine Ngo Mahob

- ✓ Théophile Touny
- ✓ Sakina Bohu
- ✓ Emmanuel Goujon
- ✓ Axelle Poullier
- ✓ Numa Isnard
- ✓ Claire Vigneron
- ✓ Corinne Deleuze
- ✓ Catherine Palpant
- ✓ Jean-Christophe Dessanges
- ✓ Christiane Gautier
- ✓ Xavier Tamby
- ✓ Maud Bonté
- ✓ Philippe Szynkowski
- ✓ Liliane Wietzerbin

Sont excusées ou en retard les personnes suivantes :

- ✓ Florence Presson, excusée, a donné pouvoir à Philippe Laurent
- ✓ Roselyne Holuigue-Lerouge, excusée, a donné pouvoir à Monique Pourcelot
- ✓ Konstantin Schallmoser, excusé, a donné pouvoir à Catherine Palpant (jusqu'à 11 h 22)
- ✓ Mme Catherine Palpant, excusée, a donné pouvoir à Claire Vigneron (à partir de 11 h 22)
- ✓ Nadine Lacroix, excusée, a donné pouvoir à Chantal Brault
- ✓ M. Xavier Tamby, absent (à partir de 13 h 08)
- ✓ Fabrice Bernard, excusé, a donné pouvoir à Jean-Christophe Dessanges

M. le maire

Je vous remercie.

Le quorum est atteint. Nous pouvons donc délibérer.

IV- ACTION PARTENARIALE POUR « BIEN VIVRE ET RÉUSSIR AUX BLAGIS »

Approbation de la feuille de route pour « Bien vivre et réussir aux Blagis ».

M. le maire

Je précise que Florence Presson est excusée, car elle anime ce matin le Forum de la rénovation énergétique qui se tient à l'hôtel de ville. Il se passe beaucoup de choses à Sceaux.

Merci à toutes et à tous de votre présence. Quelques précisions sur le déroulement de cette séance. Je dirais d'abord quelques mots pour rappeler le contexte, puis Chantal Brault rappellera la démarche que nous avons menée avec *Parlons ensemble des Blagis*. Je présenterai ensuite les Sceaux, le 16 octobre 2021

engagements de la Ville, ce que nous appelons la « feuille de route », ainsi que les demandes que nous formulons auprès de nos partenaires. J'aurai ensuite l'occasion de suspendre la séance du conseil municipal pour permettre à nos partenaires de pouvoir s'exprimer. Ils nous diront comment ils entendent répondre, le cas échéant, à nos souhaits. Nous aurons enfin un débat sur ce dossier relatif à l'action partenariale pour bien vivre et réussir aux Blagis.

Une plaquette est à votre disposition à l'entrée de la salle qui rappelle combien l'engagement de la Ville et de l'ensemble des partenaires publics sur le quartier des Blagis a été important depuis 30 ans. Il est en effet utile de se pencher sur le passé pour voir comment les choses ont évolué et comment l'on peut préparer l'avenir.

J'ai eu l'occasion de l'écrire, plus de 40 millions d'euros ont été investis dans les équipements, dans la rénovation des écoles, l'aménagement et la construction de la crèche, dans la rénovation du site sportif et de loisirs, la Rotonde, dans des opérations de voiries et beaucoup d'autres opérations encore, sans compter tout ce qui concerne le fonctionnement des services publics sur le quartier des Blagis. Je ne serai pas plus long, car tout ceci est décrit dans cette brochure qui rappelle également le soutien que nous apportons au théâtre des Gémeaux depuis très longtemps, même s'il relève désormais de la compétence du territoire, ainsi qu'au CSCB.

Je vous engage donc à parcourir cette petite brochure qui explique et rappelle cet engagement important de la ville de Sceaux à l'un de ses quartiers, le quartier des Blagis.

Madame Brault, peut-être pouvez-vous nous rappeler le déroulé et le contenu de cette démarche *Parlons ensemble des Blagis*

Chantal BRAULT

Merci, Monsieur le maire.

Parlons ensemble est un dispositif que la Ville de Sceaux expérimente depuis plusieurs années sur différents thèmes et qui a fait la preuve qu'une véritable concertation citoyenne était possible.

Des thèmes divers et variés ont été abordés, mais il nous a semblé important d'axer cette réflexion citoyenne, ces échanges et ce partage sur le quartier des Blagis. Nous étions à l'époque en crise sanitaire. Nous ne pouvions donc pas nous rencontrer et nous rassembler alors que *Parlons ensemble* repose justement sur le partage, les débats et discussions en présentiel. Nous avons néanmoins tenu ce pari audacieux. Nous avons décidé de faire ce *Parlons ensemble* malgré ces contraintes en organisant des rencontres à distance avec une petite présence vivante au sein de la mairie avec M. le maire et l'ouverture du débat à toutes les personnes qui pouvaient se connecter sur notre Zoom et notre Facebook, afin de générer ces échanges que nous appelions de nos vœux.

Les rencontres ont été nombreuses. 700 personnes se sont connectées, ce qui est beaucoup et ce qui a permis d'accroître le spectre des gens intéressés. Nous avons vu des familles entières avec des enfants s'entretenir avec nous depuis leur domicile.

139 personnes se sont exprimées, ont formulé leurs demandes, ont fait état de leur perception, de leurs attentes, de leurs regrets, de leurs craintes, mais aussi de leurs espoirs et de leurs envies. Tout cela a contribué à une sorte de ferveur et a donné lieu à de vrais échanges. C'est vraiment ce que nous recherchions.

19 personnes ont également été présentes dans la grande salle Erwin Guldner dans le respect des distanciations sociales. Et nous avions, en ces occasions, la présence de tous les partenaires qui agissent sur le quartier : des représentants de l'État, des représentants des bailleurs, qu'il s'agisse de Hauts-de-Seine Habitat ou de Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, des représentants des grandes associations qui sont des partenaires majeurs tels que la Scène nationale des Gémeaux et le centre social et culturel des Blagis.

Nous avons entendu beaucoup de choses. Tout est enregistré et noté. Ces *Parlons ensemble* ont produit de vraies raisons de s'attacher, de prendre en compte et de réaliser. C'est ce que nous avons convenu de faire avec cette édition. Nous avons commencé par mettre en place une demi-douzaine d'ateliers de travail sur la base du volontariat. Ces groupes de travail se sont rassemblés par thèmes pour traiter une problématique et faire des propositions. Ces ateliers ont fait l'objet de comptes rendus et l'on a pu rassembler tout ce qu'il fallait pour avancer ensemble sur cette fameuse feuille de route.

Ce qui est apparu à travers ce dispositif, c'est un véritable attachement de la population à ce quartier, un véritable désir d'être acteurs, car tout le monde a compris que nous étions tous impliqués. C'était une manière de convenir que nous allions ensemble faire le point et engager un certain nombre de projets, repérer les faiblesses, les avantages, les écueils, les perspectives et l'avenir.

Le quartier des Blagis fait partie de la ville de Sceaux. C'est un quartier qui a une histoire spécifique et patrimoniale. Ce quartier, c'est Sceaux.

M. le maire

Merci, Madame Brault.

Ainsi que cela est apparu à l'occasion des rencontres organisées au printemps 2021, l'action à conduire sur le quartier est nécessairement partenariale.

Les services de l'État sont en effet compétents dans différents domaines (sécurité, justice, Éducation nationale...).

Le Département est chef de file des interventions en matière d'action sociale et de prévention socioéducative notamment. Il gère par ailleurs les voies départementales.

Les bailleurs sociaux, propriétaires d'importantes emprises, ont un rôle essentiel à jouer pour la qualité de vie de leurs locataires et l'entretien de leur patrimoine.

L'établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris s'est vu confier différentes missions importantes en matière de transports, de soutien à certains équipements culturels tels que la Scène nationale les Gémeaux et de gestion d'équipements sportifs tels que la piscine des Blagis.

Le centre social et culturel des Blagis intervient dans des domaines essentiels à la vie sociale et culturelle du quartier dans le cadre des actions qu'il propose à l'ensemble des habitants.

C'est pourquoi dans le prolongement des rencontres et ateliers, des rencontres se sont tenues avec différents partenaires en vue de préciser leur engagement sur le quartier :

- O Le Préfet a été rencontré le 8 juillet en présence des maires des villes voisines, pour demander la prise en compte des questions de sécurité et l'accompagnement financier de l'État pour la réalisation de projets et d'actions sur le quartier; suite à cette rencontre, des réunions se sont tenues avec les différents services de l'État concernés, coordonnées par le Sous-préfet d'arrondissement, M. MAFFRE et la préfète déléguée à l'Égalité des chances, Mme Anne CLERC;
- o des échanges sont intervenus avec le Département et ses différents services sur des objectifs partagés en matière de prévention et d'amélioration du cadre de vie ;
- o des réunions se sont tenues avec les deux principaux bailleurs sociaux présents dans le quartier : Hauts-de-Seine Habitat et la société d'économie mixte Sceaux Bourg-la-Reine Habitat ;
- o des échanges sont intervenus avec les deux principales structures culturelles implantées dans le quartier : le Centre social et culturel des Blagis, d'une part, la Scène nationale les Gémeaux, d'autre part.

Suite à ces échanges, une feuille de route pour « bien vivre et réussir aux Blagis » peut être aujourd'hui présentée, comprenant des engagements de la Ville dans différents domaines ainsi que la demande à différents partenaires qu'ils confirment les intentions qu'ils ont exprimées suite à la démarche « *Parlons ensemble des Blagis* ».

Ces engagements et demandes concernent les domaines suivants :

- a) L'amélioration du cadre de vie dans le cadre d'une démarche de gestion sociale, urbaine et environnementale.
- b) La redynamisation du centre commercial par un plan de rénovation et un mode de gestion appropriés.
- c) La mise en place d'une stratégie globale en matière de tranquillité publique.
- d) L'amélioration de la mobilité dans le quartier et les liens avec le centre-ville et les autres quartiers.
- e) Le renforcement de l'attractivité du quartier en valorisant ses atouts et en encourageant l'organisation d'événements qualitatifs.

f) Le développement de la convivialité et du vivre-ensemble dans le quartier en soutenant des initiatives collectives.

- g) L'accès aux services publics.
- h) L'accompagnement des familles.
- i) L'accompagnement de la réussite des jeunes.
- j) l'implication des jeunes dans différentes activités.
- k) le soutien et la valorisation des talents du quartier.

La Ville, pour sa part, prend les engagements qui suivent :

- o La Ville a demandé au Préfet la labellisation d'une maison France Services, lieu d'accueil et d'accompagnement pour l'accès à certaines démarches administratives (allocations familiales, Pôle emploi, assurance maladie, impôts, retraite...); cette labellisation est en bonne voie. Elle devrait intervenir au début de l'année 2022.
- o La Ville ouvrira une agence postale communale à l'emplacement du bureau de poste actuel ; suite à la demande formulée à la Banque postale, un guichet automatique de banque sera maintenu ; la réception et l'envoi de colis et plis particuliers seront assurés dans les locaux de l'annexe de la mairie dès le 19 octobre et jusqu'à l'ouverture de l'agence postale communale ; les locaux de l'agence postale communale ainsi que ceux de la maison France Services doivent faire l'objet de travaux assez importants pour pouvoir ouvrir dans de bonnes conditions. Nous ouvrirons donc une agence postale temporaire dans les locaux actuels de l'accueil Info Mairie des Blagis.
- La Ville a lancé un renforcement de sa politique en direction de la jeunesse et mettra en place dès le début de l'année 2022 des médiateurs sociaux éducatifs (avec l'aide du Département des Hauts-de-Seine);
- La Ville va créer dans les prochains mois un lieu d'accueil parents-enfants en lien avec l'équipe de la crèche des Blagis;
- La Ville procédera à une rénovation de l'espace forme-santé des Blagis (la halle de musculation), afin notamment d'adapter l'offre aux jeunes du quartier, mais aussi pour répondre aux attentes des usagers pour des pratiques plus collectives;
- O Dans le prolongement du budget participatif mis en place en matière de transitions, la Ville veillera à la prise en compte de la santé et de l'environnement dans les initiatives réalisées sur le quartier ; la Ville veillera à la préservation du patrimoine du quartier, notamment ses espaces verts, pour ceux qui sont situés sur l'espace public ;
- La Ville procédera à la rénovation de la rue Léo-Delibes et, à terme, de l'avenue Jean-Jaurès ;
- O La Ville procédera à la rénovation de la rue de Bagneux en concertation avec les habitants pour une rue apaisée, plus accessible aux mobilités actives et pouvant d'ailleurs servir de lien sécurisé avec le centre-ville, sachant que des travaux d'assainissement doivent encore avoir lieu rue de Bagneux avant que l'on puisse la rénover :
- o La Ville a engagé une réflexion pour la création d'une salle polyvalente accessible pour

diverses activités et connectée aux ateliers d'artistes.

Mes chers collègues, ces actions ne pourront se réaliser qu'avec un engagement fort des citoyens : la démarche *Parlons ensemble des Blagis* a permis à chacun de s'exprimer sur ses souhaits ; la Ville attend des habitants du quartier qu'ils continuent à exprimer leurs attentes et leurs souhaits, afin d'adapter au mieux les actions menées. La Ville attend également des habitants qu'ils s'impliquent sur le quartier et accompagnera chaque fois que possible les initiatives d'intérêt général.

En même temps, nous demandons à nos partenaires un certain nombre d'engagements.

À l'État :

- ➤ Un engagement sur une démarche opérationnelle en vue d'apporter des solutions concrètes aux problèmes qui troublent la tranquillité publique. Des choses sont en cours et nous souhaitons qu'elles soient amplifiées. Le commissaire de police aura l'occasion de s'exprimer sur ce sujet dans un instant.
- Le soutien aux projets de la Ville en matière de prévention.
- Le soutien aux actions d'accompagnement scolaire, de lutte contre le décrochage scolaire par la mise en œuvre par exemple d'une forme de plan de réussite éducative comme celui dont nous bénéficiions il y a quelques années et qui avait donné de très bons résultats, mais qui malheureusement a été supprimé.
- Le soutien aux investissements permettant de requalifier les équipements et d'améliorer leurs performances énergétiques dans le cadre du plan de relance.

<u>Au conseil départemental des Hauts-de-Seine</u>, dont je salue l'arrivée du président, Georges Siffredi que je remercie très chaleureusement d'être présent parmi nous :

- Le soutien à la mise en place de médiateurs socio-éducatifs
- Le soutien financier aux projets de la Ville et des bailleurs sociaux

à Hauts-de-Seine Habitat :

- ➤ La rénovation du centre commercial ; une demande ancienne que nous espérons tous voir aboutir.
- La poursuite de la rénovation du parc de logements dans le respect des caractéristiques du patrimoine. Je rappelle que la résidence des Bas Coudrais est inscrite en secteur patrimonial remarquable en raison de la qualité architecturale des bâtiments, représentatifs d'une époque, mais aussi de l'excellent équilibre qui existe entre le bâti et le non-bâti, et notamment ce grand parc intérieur à la résidence qui est un atout considérable.
- Le renforcement des dispositifs de vidéoprotection sur sa résidence.
- Le développement de la proximité avec les locataires.

à la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

- Le maintien en bon état de son patrimoine
- > Le renforcement des dispositifs de vidéoprotection

à Vallée Sud-Grand Paris

- Le renforcement des actions du GIP emploi.
- L'amélioration de la desserte du quartier en transports en commun.

au centre social et culturel des Blagis

- La poursuite de l'action en matière d'accompagnement à la scolarité.
- La poursuite de l'action de soutien aux familles.

à la Scène nationale des Gémeaux :

- L'ouverture vers de nouveaux publics.
- L'organisation d'événements hors les murs. Je dois souligner que déjà ces derniers mois, ceci a été mis en œuvre à différentes occasions, et notamment le 25 septembre dernier lors de notre événement « Tous au Blagis ».

Voilà les demandes que nous faisons à nos partenaires.

Si vous le voulez bien, nous allons maintenant formellement suspendre notre séance du conseil municipal, afin de permettre à nos partenaires de s'exprimer.

La séance du conseil municipal est suspendue à 9 h 55.

M. le maire

Je vais demander à Georges Siffredi de bien vouloir nous rejoindre pour nous dire ce que le Département peut faire pour la ville de Sceaux et pour le quartier des Blagis.

Georges SIFFREDI

Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les élus du conseil municipal de Sceaux, Mesdames et Messieurs.

Merci, Monsieur le maire, pour votre invitation à ce conseil municipal « décentralisé ». Vous avez rappelé un certain nombre de demandes que vous faites auprès du Département et de l'Office départemental, qui est l'émanation du Département. Je suis venu en votre compagnie, et si ma mémoire est bonne, en compagnie de Sabine Ngo Mahob également, visiter le quartier des Blagis il y a quelques mois. J'ai eu l'occasion d'entendre vos demandes, celles du conseil municipal, mais également celles des habitants du quartier. Un certain nombre de décisions ont depuis été prises. Je vais vous dire ce qu'il en est pour les mois à venir.

Tout d'abord, concernant la rénovation des immeubles de l'Office départemental, un certain nombre de travaux ont déjà été réalisés, mais quelques immeubles nécessitent encore d'être rénovés. Ces travaux seront engagés et l'on achèvera la rénovation de la résidence courant 2022. Sceaux, le 16 octobre 2021

Pour ce qui concerne le centre commercial qui est vivant, puisqu'il y a des commerces, il est vrai qu'il mériterait mieux en termes d'environnement. D'importants travaux seront donc réalisés à la fois sur le bâti lui-même, mais également au sol, sachant que tout cela prendra un peu de temps, nous devons saisir l'architecte des Bâtiments de France avant toute intervention sur ce secteur, le site étant protégé. Cela allonge les délais, mais si tout va bien, les travaux devraient être réalisés en 2022 ou 2023. Monsieur le Directeur des services de l'Office départemental vous donnera le détail de tous ces travaux.

Pour ce qui concerne le besoin d'une plus grande proximité du bailleur avec les locataires, ayant appris que le Crédit Lyonnais quitterait le local qu'il occupe dans le centre commercial, j'ai demandé, si vous en êtes d'accord, Monsieur le maire, à récupérer ce local, dont l'Office départemental est propriétaire, pour qu'il y installe une délégation locale. Ceci devrait permettre de renforcer la proximité avec les locataires. Le départ du Crédit Lyonnais était prévu pour le mois de septembre. Je crois qu'il y a un peu de retard, mais nous procéderons à l'aménagement de ce local dès que possible. Voilà pour ce qui concerne l'aspect rénovation et amélioration du quartier.

J'ai entendu que vous évoquiez aussi une problématique de sécurité et de prévention. Je vois que les représentants des forces de l'ordre sont présents. La sécurité relève de la compétence de l'État et non pas de celle du Conseil départemental. Pour autant, nous pouvons aider en termes de prévention comme nous le faisons depuis longtemps déjà dans les quartiers identifiés QPV. Malheureusement, les Blagis ont été déclassés par l'État il y a quelques années. Ils sont désormais dans un dispositif de veille active. Je n'ai pas bien compris ce que cela signifiait. Je comprends ce qu'est la veille, mais j'ai beaucoup de mal à comprendre ce qu'elle a d'active. Je n'ai pas vu le moindre centime d'euros de la part de l'État dans les quartiers classés en veille active. Il s'agit plutôt d'une veille passive.

Pour autant, le Département est prêt à aider, car l'on constate que ce qui a été fait dans les QPV au fil des ans a porté ses fruits. Je suis donc tout à fait prêt à aider aussi les communes qui sont en veille active, de même que celles qui ne le sont pas. Un certain nombre de communes connaissent en effet des problèmes d'insécurité qu'elles ne rencontraient pas auparavant. Bien entendu, nous vous appuierons pour tout ce qui concerne la prévention. Nous le faisons déjà sur certaines actions. Vous souhaitez avoir des médiateurs spécialisés, des médiateurs de rue, ce qui relève de la compétence du service social du Département. Je crois que vos services travaillent avec les miens pour trouver un accord sur le nombre de postes nécessaires en fonction des dossiers à instruire et des suivis de jeunes gens à mettre en place. Et le Département financera 50 % de ces postes.

Si vous créez en outre une association, comme cela existe déjà dans d'autres villes, nos services pourront appuyer les actions mises en œuvre et les cofinancer, afin que tout cela puisse porter ses fruits.

Je suis venu en mai ou juin. Je n'avais pas à cette époque de chèque à distribuer avant élection, mais j'avais pris des engagements et je pense y avoir répondu. Je viens donc avec le chèque après élection et non pas avant, à l'inverse de certains.

M. le maire

Merci, Monsieur le Président. Comme on dit, les déclarations d'amour, c'est bien, mais les preuves, c'est mieux ! Il y a eu des déclarations. Il y a maintenant des preuves.

Georges SIFFREDI

Je tiens toujours mes engagements.

M. le maire

Merci, Monsieur le Président de ces paroles très positives et très encourageantes pour l'ensemble du quartier. Nous y sommes évidemment très sensibles. Nous savons que la proximité et le partenariat entre le département des Hauts-de-Seine et ses communes se renforcent. C'est utile et c'est très bien ainsi. Merci de votre engagement auprès des communes, et notamment auprès de notre ville de Sceaux.

Georges SIFFREDI

Je n'oublie pas que c'est mon canton.

M. le maire

Merci, Georges.

Monsieur, le Directeur général de Hauts-de-Seine Habitat, si vous voulez détailler ce que vient de dire le Président. Naturellement, j'aurai l'occasion d'inviter le président de Hauts-de-Seine Habitat, Rémi Muzeau, par ailleurs maire de Clichy-la-Garenne. Nous aurons l'occasion d'organiser une visite avec Rémi Muzeau qui vient d'être élu président de Hauts-de-Seine Habitat.

Damien VANOVERSCHELDE

Je peux effectivement rapporter l'engagement du Département. Monsieur le Président ne l'a pas dit, mais les travaux, qui ont été réalisés depuis une dizaine d'années pour plus de 10 millions d'euros, ont été financés à 60 % par le Département. Et les 5 millions d'euros à venir en 2022 et 2023 le seront également.

J'ai la liste précise des adresses concernées par ces travaux. Un courrier a d'ailleurs été adressé à l'Amicale pour détailler le calendrier.

Des travaux de ravalement sont prévus au :

- ✓ 2-10 rue du Docteur Roux,
- ✓ 11-17 et 19-29 rue des Aulnes,
- ✓ 8-24 rue Jacques Rivière,
- ✓ 1-11 rue Alain Fournier,
- ✓ 45-51rue de Bagneux
- ✓ 2–24 rue Alain-Fournier.

Tous ces travaux sont prévus sous réserve des accords de l'ABF courant 2022 avec un démarrage en 2022.

Des travaux de réfection d'étanchéité et de toiture au :

- ✓ 45-51rue de Bagneux
- ✓ 2–24 rue Alain Fournier

Ces travaux sont importants et devraient permettre d'améliorer l'embellissement et la préservation des bâtiments.

Nous avons cherché parallèlement à lancer une délégation de service public en vue d'améliorer la commercialisation du centre commercial. Nous n'avons reçu aucune candidature, les besoins en travaux étant sans doute trop importants pour un éventuel repreneur. Nous avons donc décidé de réaliser ces travaux nous-mêmes. La décision a été prise et les études sont en cours. Les travaux devraient s'élever à environ 3 millions d'euros TTC. Le pavage, Monsieur le maire, sera évidemment réalisé.

Pour information, je viens de recruter un nouveau collaborateur en charge d'améliorer l'animation commerciale auprès des villes. Il sera l'interlocuteur privilégié des municipalités pour faciliter la recherche de nouveaux commerces, et éventuellement animer les commerces localement. Il ne sera pas dédié à Sceaux, mais il aura une activité sur tous les centres commerciaux.

La création de l'antenne dans les locaux du Crédit Lyonnais nécessitera quelques travaux, mais une équipe dédiée de l'Office départemental s'y installera et couvrira un parc d'un peu plus de 2000 logements. Cela correspondra à notre nouveau schéma d'organisation territoriale d'avoir des directions de proximité plus petites, à la demande de Monsieur le Président.

Georges SIFFREDI

Si vous me permettez un mot, nous avions dans certaines villes des délégations de proximité d'une part et des délégations territoriales d'autre part. Sceaux dépend de la délégation territoriale de Bagneux. Elle est calquée sur notre territoire qui va d'Antony à Montrouge, ce qui est énorme. J'ai donc demandé à Monsieur le Directeur général de mettre fin aux directions territoriales pour avoir des délégations locales. Mais on ne peut pas avoir des délégations locales s'il n'y a que 200 ou 300 logements. On a donc fixé ce nombre critique de 2 000 logements. Chaque fois que l'on pourra

regrouper 2 000 logements, il y aura à Sceaux comme ailleurs des délégations locales. La délégation des Blagis regroupera donc Sceaux et Fontenay. À Bagneux, il y a déjà une délégation.

Damien VANOVERSCHELDE

Un mot sur la vidéoprotection. Nous disposons de 36 caméras opérationnelles qui ont été révisées dans le courant de l'année 2021. Nous finalisons le report d'images dans notre centre de supervision urbain situé dans les locaux de Suresnes. Nous avons la possibilité de raccorder l'ensemble de ces caméras au centre de supervision urbain de la ville de Sceaux et éventuellement au commissariat de police nationale, s'il le souhaite, ce qui permet non pas de faire des opérations en flagrance, mais surtout d'avoir accès à des images et de pouvoir les mettre à disposition sur réquisition des forces de l'ordre. Ces images sont conservées selon les normes, soit 30 jours au maximum et sont stockées dans des serveurs sécurisés. C'est quelque chose qui fonctionne. Ce n'est pas la panacée, car cela a tendance à déplacer les infractions vers des zones qui ne sont pas équipées de caméras, mais cela a quand même permis une certaine amélioration.

Je voudrais évoquer également un changement d'organisation interne puisque nous avons séparé le contentieux et le social. Nous avons désormais une Direction de l'accompagnement social et solidaire avec des conseillers en économie sociale et familiale qui ont vocation à être sur le terrain. La Direction de proximité et l'antenne locale tiendront des permanences régulières au sein des Blagis.

Enfin, nous avons mis en œuvre avec les associations représentatives des locataires un fonds d'intervention locale qui permet de cofinancer des actions portées par l'Amicale dans l'intérêt de la vie locale. Il s'agit d'un fonds plafonné qui fait l'objet d'une dotation annuelle d'un euro par habitant.

Je crois avoir fait le tour des sujets sur lesquels vous souhaitiez avoir des réponses.

M. le maire

Merci, Monsieur le Directeur général. Si l'on fait tout cela, c'est bien.

Georges SIFFREDI

Monsieur le maire, ce n'est pas une éventualité. Ce sera fait.

M. le maire

Vous retrouverez tout ce que vient de dire Damien Vanoverschelde sur une plaquette qui est à votre disposition à l'entrée de la salle. Les choses sont actées noir sur blanc. Il y a quand même un peu couleur ; car c'est un quartier coloré.

Damien VANOVERSCHELDE

Lynda Seddat, Directrice de la proximité, a participé activement à cette démarche de concertation *Parlons Ensemble des Blagis*. Elle a été présente à vos côtés, Monsieur le maire, pour représenter l'Office. Cette direction a connu un turnover important, mais l'équipe est aujourd'hui stabilisée avec un personnel de qualité pour s'occuper de la ville de Sceaux.

M. le maire

Merci et merci à Lynda Seddat de son engagement. Nous l'avons constaté dès lors qu'elle est arrivée sur le territoire. Merci, Monsieur le Président, et merci, Monsieur le Directeur général.

Applaudissements

M. le maire

Puisque nous sommes sur le logement, je vais demander à Sandrine Auclair de nous rejoindre. Elle est la directrice de la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat.

Comme vous le savez, Hauts-de-Seine Habitat est propriétaire d'environ 700 logements sur le quartier ainsi que du centre commercial tandis que Sceaux Bourg-la-Reine Habitat est propriétaire d'environ 250 logements pour lesquels il est également prévu un plan de travaux. Je vais demander à Sandrine Auclair de bien vouloir nous en dire quelques mots.

Sandrine AUCLAIR

Bonjour à tous. Comme le rappelait Philippe Laurent, Sceaux Bourg-la-Reine Habitat est propriétaire de 258 logements sur le quartier des Blagis. Le conseil d'administration de la SEM a voté un plan pluriannuel de travaux. Certains programmes de ce plan concernent les résidences situées dans le quartier des Blagis.

Deux types de programmes sont prévus. Je n'en ferai pas une lecture exhaustive. Vous avez eu la distribution d'un document qui en décrit le détail. Ce sont tout d'abord des opérations de réhabilitation énergétique lourdes avec des isolations thermiques de façades, des remplacements de menuiserie, des changements de couverture et des améliorations des systèmes de ventilation. Pour d'autres résidences, il s'agit plutôt de travaux d'amélioration de l'habitat tel que le remplacement des équipements sanitaires ou la sécurisation des installations électriques.

Un mot sur la vidéoprotection. 9 caméras sont déjà en service du côté des numéros pairs de la rue Léon Blum et nous allons les renforcer par l'ajout de 5 caméras du côté des numéros impairs de la même rue. Pour optimiser ce dispositif, nous travaillons à l'élaboration d'une convention de transfert des images de vidéoprotection de l'ensemble de nos caméras vers le centre de supervision urbain de la ville de Sceaux. Voilà ce que je peux vous dire.

M. le maire

Merci, Sandrine.

Vous retrouverez également sur un petit document distribué à l'entrée de la salle la liste des travaux prévus sur le patrimoine de Sceaux Bourg-la-Reine Habitat. Tout cela a été acté par le conseil d'administration de la SEM.

Nous poursuivons nos auditions, si je puis m'exprimer ainsi. Je vais demander à M. Quentin Heddebaut, commissaire de police de Châtenay-Malabry, dont la circonscription couvre les villes de Sceaux et de Fontenay-aux-Roses, de bien vouloir nous rejoindre.

Quentin HEDDEBAUT

Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames Messieurs.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis le commissaire de police Quentin Heddebaut, chef de la circonscription de police de Châtenay-Malabry qui comprend les communes de Châtenay, Sceaux et Fontenay-aux-Roses. J'ai pris mes fonctions le 1^{er} juillet dernier. Je vous remercie, Monsieur le Maire, de m'avoir invité pour me permettre de m'exprimer sur la situation de la sécurité dans le quartier des Blagis dont nous avons l'occasion de discuter régulièrement.

En termes d'approche policière, le quartier des Blagis doit être envisagé dans une logique intercommunale. Le quartier des Blagis recouvre les communes de Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine et Bagneux, ce qui correspond en termes d'organisation policière à la circonscription de Bagneux pour la partie Bagneux, à la circonscription d'Antony pour la partie qui se situe sur Bourg-la-Reine et à la circonscription de Châtenay-Malabry pour la partie des Blagis située sur les communes de Sceaux et de Fontenay-aux-Roses. Ces trois circonscriptions de police font partie du même district, le quatrième district de police des Hauts-de-Seine, ce qui nous permet de mutualiser les effectifs et d'avoir des renforts mutuels sur les opérations de police menées dans ce quartier, et également d'avoir un échange d'informations quotidien entre les différents commissaires de police responsables de chaque quartier.

Toujours d'un point de vue policier, les quartiers des Blagis sont hétéroclites en fonction des communes d'appartenance. En revanche, il existe une résonance et des points communs à tous ces quartiers que l'on retrouve principalement à deux niveaux. Le premier porte sur la topographie. Ce sont des quartiers assez difficiles d'accès avec beaucoup de voies non carrossables, un dénivelé assez important, de nombreux points d'accès piéton qui sont autant de points de fuite qui peuvent rendre les interventions de police plus compliquées. On rencontre également une hostilité d'une certaine part de la population délinquante dans nos interventions, puisqu'il nous arrive régulièrement d'être pris à partie. La partie des Blagis située sur Sceaux n'est pas la plus concernée par ces problématiques, mais elle existe. On a déjà subi des tirs de mortiers à l'occasion

d'interventions, à l'occasion des nuits de la Saint-Sylvestre ou des 14 juillet. Nous sommes bien conscients de ces problèmes.

L'autre point commun de ces quartiers, c'est la présence d'un trafic de stupéfiants avec toutes les nuisances que ce genre de trafic charrie, ce qui vaut d'ailleurs pour les communes de Châtenay-Malabry et de Bagneux l'inscription de ces quartiers comme points de deal référencés sur la cartographie nationale du ministère de l'Intérieur.

Ces deux points que je vous ai cités se retrouvent bien pour le quartier des Blagis de Sceaux où il existe également un trafic de stupéfiants avec toutes les occupations de halls d'immeubles et d'espaces publics qu'il charrie et le sentiment d'insécurité qu'il apporte.

Nous essayons de prendre en compte cette problématique du mieux possible par une présence renforcée sur ces secteurs. Cette présence est assurée au quotidien par des policiers en tenue. Une brigade territorialisée de contact qui connaît très bien le quartier est présente régulièrement. On a également une action faite par nos policiers en civil, principalement les BAC et les brigades anti-criminalité qui travaillent beaucoup sur les secteurs et réalisent de nombreuses interventions.

La conjonction de ces deux stratégies a pour vocation de harceler les points de deal, de gêner les trafiquants dans leurs activités et de dissuader les consommateurs. Je ne vais pas vous assommer de chiffres, mais pour vous donner une idée du travail réalisé sur la circonscription de Châtenay-Malabry, sur le quartier des Blagis à Sceaux et à Fontenay-aux-Roses, depuis le 1^{er} juin dernier, nous avons effectué 38 interpellations de trafiquants. C'est un nombre significatif. Et de manière générale, sur la commune de Sceaux, sur les neuf premiers mois de l'année 2021 *versus* 2020, c'est presque une augmentation de 100 % du nombre d'interpellations, qu'il s'agisse de trafiquants ou de consommateurs. 60 personnes ont ainsi été mises en cause, placées par la suite en garde vue, entendues en audition libre ou verbalisées au titre de l'amende forfaitaire pour ce qui concerne les consommateurs. Notre stratégie fonctionne, puisque nous avons de plus en plus de personnes mises en cause et notre présence accrue sur le terrain porte ses fruits.

En plus des actions menées par le commissariat, l'inscription de ce quartier dans les points de deal répertoriés du ministère de l'Intérieur nous amène à monter des opérations régulières avec des renforts départementaux. Ce sont des effectifs que la Direction territoriale de la sécurité des Hauts-de-Seine nous met à disposition. Ce sont des policiers supplémentaires, mais également des brigades spécialisées avec des chiens anti-stupéfiants qui nous permettent de monter des opérations coups de poing de grande ampleur sur ces quartiers spécifiquement ciblés. Nous avons eu l'occasion de monter une opération de ce type l'été dernier.

L'assistance du Département se manifeste également par la présence dans le quartier du Blagis d'une antenne de la sûreté territoriale. C'est un service d'enquêtes spécialisées qui n'est pas ouvert au public et ne reçoit pas les plaintes. C'est un service qui mène des enquêtes au long cours pour démanteler divers trafics, dont les trafics de stupéfiants. Il agit au profit de l'ensemble des

circonscriptions du quatrième district et par conséquent également sur le trafic de stupéfiants du quartier des Blagis.

L'action de la police s'inscrit dans un cadre partenarial. Nous avons des contacts quotidiens avec le service de tranquillité urbaine de la mairie de Sceaux qui passent par un échange d'informations, par une assistance mutuelle sur les interventions, une coordination et la mise à disposition de l'outil de vidéoprotection qui nous aide à monter nos opérations, mais également à élucider beaucoup d'enquêtes *a posteriori*, une fois que l'infraction est commise et identifier ainsi les auteurs.

Nous travaillons également avec les bailleurs sociaux qui mettent à notre disposition les images de leurs caméras de vidéoprotection. Ces caméras ont vocation à s'accroître, ce qui est une bonne nouvelle pour mes services. La coopération avec les bailleurs porte sur l'assistance que nous leur apportons pour tout ce qui concerne les troubles de jouissance, les tapages et les nuisances occasionnés par les locataires de leurs immeubles. Nous leur fournissons des éléments en cas de besoin, comme les mains courantes d'intervention pour nourrir leurs procédures. Et nous leur fournissons un appui pour procéder le cas échéant aux expulsions.

Le commissariat mène également un travail de prévention dans les écoles de la circonscription, et notamment dans les écoles du quartier des Blagis. La mission de prévention, communication et écoute au sein du commissariat compte deux fonctionnaires qui interviennent régulièrement dans les établissements scolaires. Il y a eu trois interventions en 2020 à l'école des Blagis portant notamment sur la sensibilisation à la sécurité routière. Et il y a eu 8 interventions au lycée Florian dans lequel de nombreux jeunes des Blagis sont scolarisés portant sur la prévention du cyberharcèlement et la sensibilisation à la sécurité routière.

Voilà, Monsieur le maire, ce que je souhaitais exposer s'agissant de l'action de la police sur le quartier des Blagis. Nous sommes bien conscients des enjeux de sécurité. Les chiffres le montrent, notre présence se renforce et va continuer à se renforcer. Nous continuerons évidemment à travailler sur ce quartier et nous serons présents dans le nouveau groupe de travail dirigé par le préfet des Hauts-de-Seine et qui vise à associer les différents acteurs des quatre communes qui composent le quartier des Blagis : les services de l'État, le parquet, les collectivités territoriales et le bailleur. Cela nous permettra d'avoir une collaboration rapprochée et une approche globale du problème de la délinquance sur le quartier des Blagis dans son ensemble.

Voilà, Monsieur le maire, les sujets que je souhaitais exposer.

M. le maire

Merci beaucoup, Monsieur le Commissaire, d'avoir réaffirmé l'engagement de vos services sur le quartier, mais également sur toute la ville. Je veux me féliciter de la collaboration que nous entretenons avec la police nationale. C'était vrai aussi avec votre prédécesseure, la commissaire Julie Clément. Je veux dire toute la qualité des personnels de la police nationale que nous avons la

chance d'avoir au commissariat de Châtenay-Malabry. J'y associe, si vous le permettez, le commandant Pauchet également.

Vous l'avez dit, et j'insiste sur ce point, au-delà de la mission première que vous avez rappelée, la mission de prévention est très importante. Vous avez cité les interventions que vous menez avec nos services dans les écoles. Cela me permet de souligner la chance que nous avons d'avoir dans ce quartier une école formidable, avec des enseignants et un directeur formidables. Je le dis avec beaucoup de solennité. Je ne crois pas qu'il soit présent ce matin, mais je pense que nous avons beaucoup de chance d'avoir un directeur d'école comme Frédéric Delamare. J'ai le souvenir aussi de certains de ses prédécesseurs, M. Pili par exemple qui était aussi un enseignant remarquable. Quelle que soit la situation des quartiers, je pense que lorsqu'on a des personnalités de cette envergure à la tête de nos équipements et de nos établissements, une bonne part du chemin est faite. L'action de prévention menée dans les écoles, au-delà de leur mission d'instruction, est aussi quelque chose de très important. C'est évidemment avec les enfants que nous pouvons faire évoluer les choses. Et les enfants ont même souvent une influence sur les parents. Il est par conséquent très important de travailler auprès des enfants. C'est d'ailleurs l'une des priorités politiques de la municipalité de Sceaux. Et merci d'avoir souligné la qualité de la collaboration avec notre service de Tranquillité urbaine. Il est vrai que la fluidité de l'information est tout à fait optimale.

Merci, Monsieur le Commissaire.

Quentin HEDDEBAUT

Merci, Monsieur le maire.

Applaudissements

M. le maire

Je vais passer maintenant la parole aux représentants de Vallée Sud-Grand Paris, notre intercommunalité, et d'abord à Chantal Brault, premier adjoint au maire, mais aussi conseillère territoriale de Vallée Sud-Grand Paris. À ce titre, elle exerce la présidence du GIP emploi qui est impliqué sur le quartier.

Je lui laisse donc la parole pour qu'elle nous rappelle ce qu'est le GIP emploi et comment il peut s'investir davantage sur le quartier. Je passerai ensuite la parole à Stéphane Ducout, directeur général adjoint du territoire en charge des transports.

Chantal BRAULT

Merci, Monsieur le maire.

Ce groupement d'intérêt public Vallée Sud Emploi est une création datant de 2018 dans le but de rassembler toutes les questions liées à l'emploi, de mutualiser et de rationaliser les moyens. On

avait bien observé que l'argent public se raréfiait sur les maisons de l'emploi. Et il fallait surtout proposer une offre hétérogène qui doit s'adapter aux villes, aux quartiers et aux différentes sociologies. C'est donc une vocation exceptionnellement vouée à l'emploi, mais qui se développe et qui se décline sur plusieurs thèmes et sur plusieurs modes de fonctionnement.

L'idée principale était de créer une adéquation sur le bassin d'emploi de Vallée Sud-Grand Paris entre les habitants du territoire en recherche d'emploi et le monde de l'entreprise et ses compétences, car c'est un bassin assez riche en matière d'entrepreneuriat. Il fallait à tout prix ressouder ces liens et s'appuyer sur le monde de l'entreprise pour servir les demandeurs d'emploi.

Vallée Sud Emploi est un guichet unique de l'emploi pour tous les habitants et toutes les entreprises de VGSP. Il s'agit d'accompagner à la formation et à l'emploi prioritairement des 16–25 ans, mais pas seulement, de contribuer à lever les freins de l'emploi, identifier et travailler sur le marché des métiers en tension, accompagner la mise en œuvre des clauses d'insertion, apporter un appui aux PME, fédérer l'ensemble des acteurs et des actions sur le territoire au lieu d'avoir cette dispersion qui brouillait les pistes et qui n'était pas lisible.

Deux grands services au sein de ce GIP : l'accompagnement à l'emploi et l'appui aux entreprises (formation, alternance et insertion) sur des dispositifs spécifiques, des réponses à appel à projets.

Une étude a été faite sur les quartiers sensibles, les quartiers les plus concernés par la recherche d'emploi sur l'ensemble du territoire. Il existe deux antennes du GIP Vallée Sud Emploi, l'une à Antony et l'autre à Bagneux. Le GIP assure par ailleurs 7 permanences sur le territoire, dont une permanence à Sceaux. Ces permanences répondent à la demande des maires. Tous ne l'ont pas souhaité. La crise sanitaire a rendu difficile la tenue de ces permanences. En 2020, 75 jeunes, dont 39 en premier accueil et 78 adultes ont néanmoins été accompagnés. Ce sont 27 habitants de Sceaux, dont 15 en emploi, 7 en alternance, 4 en formation et 3 retours à la scolarité. C'est donc un résultat tout à fait probant. Il y a à la tête de cette permanence un agent emploi qui est extrêmement performant, mais qui pourrait faire plus, car il n'a passé qu'une demi-journée par semaine à Sceaux. De nombreuses permanences ont en effet été annulées à cause de la fermeture des lieux publics. Mais les résultats de l'année 2020 restent néanmoins probants.

L'idée aujourd'hui, c'est de redonner à ces permanences un sens profond et d'aller vers les jeunes et les demandeurs d'emploi. Cela s'appelle « Aller vers ». C'est une expression un peu formelle, mais qui veut bien dire ce qu'elle veut dire, c'est-à-dire de la mobilité et la création d'événements sur le quartier.

Il s'agit donc d'identifier et de mieux accompagner les jeunes en difficulté d'insertion, de mieux faire connaître les offres locales d'emploi aux habitants et de promouvoir l'apprentissage. Nous avons bien compris que c'était une vraie question et que c'était là le démarrage d'un développement et d'un projet professionnel.

Cet accompagnement peut prendre différents formats: des ateliers d'apprentissage spécifiques et formatés pour le quartier, des sessions de recrutement avec les entreprises locales, la découverte des métiers et la découverte de la Garantie jeunes. Les Scéens ont été très peu concernés par la Garantie jeunes bien que certains y avaient droit. Il faut donc la réexpliquer et y consacrer un temps spécifique. C'est un dispositif d'aide financé par l'État et par Vallée Sud Emploi qui a des résultats tout à fait probants, mais il faut pouvoir y entrer. Il y a des critères et des conditions que l'on doit expliquer et l'on peut surtout faire découvrir cette Garantie jeunes qui prend aujourd'hui une dimension très importante. Vallée Sud Emploi traite en effet 250 jeunes en garantie emploi sur l'ensemble du territoire.

Voilà ce que nous proposons, Monsieur le maire. C'est à nous de savoir les permanences que nous souhaitons mettre en place, les événements que nous souhaitons organiser. Le GIP a besoin de moyens humains. Nous en avons, mais l'on peut en débloquer encore. Et il faut surtout avoir cette idée d'une mobilité et d'une présence sur le terrain, sur des temps spécifiques avec les publics concernés. Mais cela peut prendre d'autres formes en fonction de ce que nous entendrons, car il y a aussi sur le quartier de jeunes entrepreneurs qui ont proposé de travailler avec nous sur cette mobilisation et surtout cette rationalisation et cette mutualisation des moyens. que l'on arrête de disperser les projets, mais qu'on les rassemble et que l'on s'inscrive dans une dynamique porteuse et globale. Voilà, Monsieur le maire.

M. le maire

Merci beaucoup, Madame Brault.

Je donne maintenant la parole à M. Ducout pour la question des transports qui est une compétence importante du territoire.

Stéphane DUCOUT

Merci, Monsieur le maire. Je voulais tout d'abord excuser l'absence de M. Lengereau, vice-président de VSGP en charge des transports. Il est aussi maire de Montrouge et avait des obligations qui ne lui ont pas permis d'être présent ce matin. Il m'a donc demandé de le représenter.

Je m'exprime également sous le contrôle des élus territoriaux ici présents, le vice-président, M. Laurent, Mme Brault, et des conseillers territoriaux de Sceaux qui siègent au sein du Conseil.

Je peux vous donner quelques informations sur la nouvelle offre de transport portée par Vallée Sud, mais je voudrais d'abord vous dire le rôle de l'intercommunalité en matière de transport pour que les choses soient peut-être plus claires pour vous, car l'organisation des transports en Île-de-France est particulière. Elle est dérogatoire à ce qui se passe en France en général. En Île-de-France, l'autorité compétente est Île-de-France Mobilités.

Les intercommunalités ont la possibilité d'organiser à leur niveau une offre de transport complémentaire par délégation d'Île-de-France Mobilités. C'est le choix qui a été fait par Vallée sud, sous l'impulsion de ses élus qui ont décidé d'apporter des services complémentaires à l'offre de la RATP. Pour Sceaux, de longue date, M. Laurent et M. Siffredi ainsi que les élus de l'ancienne CAHB avaient beaucoup investi dans le réseau Paladin qui dessert Sceaux.

Avec la naissance de VGSP, issue de la fusion des trois intercommunalités, le choix a été fait de prolonger et d'unifier une offre de transport local. Un travail a été engagé et mené tout au long de ces années pour faire émerger une offre différente. Évidemment, quand VSGP s'investit dans les transports locaux, il le fait sur ses fonds propres, puisqu'Île-de-France Mobilités apporte une subvention à l'exploitation des réseaux, mais cette subvention n'est pas la même que lorsqu'il s'agit du réseau RATP. En Île-de-France, le financement du réseau de transport est principalement assuré par les entreprises via le versement transport qui représente une charge importante pour les entreprises. Ce financement ne nous est pas accessible. Financer le transport local pour VSGP constitue par conséquent un effort financier important. Cela représente une charge de fonctionnement de 5 millions d'euros par an pour l'ensemble du territoire. C'est dire l'engagement des élus locaux sur ce sujet.

Quelle offre de transport local apporter ? Un travail a été mené avec les élus dans toutes les communes qui a permis de faire émerger des lignes directrices, la principale étant que le service complémentaire apporté ne soit pas en concurrence avec l'offre importante de la RATP.

IDFM est chargé d'organiser les transports du quotidien mais il s'agit également d'organiser une offre locale venant au contact des populations et servant des publics fragilisés, des publics qui n'ont pas les mêmes besoins que celui de simplement se rabattre sur une gare importante pour ensuite se déplacer dans toute l'Île-de-France. Cette offre de transport doit être au plus près des habitants et de leurs besoins qui ne sont pas nécessairement pris en compte par les grands réseaux.

Pour parvenir à une offre davantage sur mesure, VSGP a demandé à IDFM de lui déléguer le soin et la responsabilité d'organiser un réseau local et de le financer.

Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire pour Sceaux ? Vous connaissiez le Paladin. Il va bientôt disparaître pour renaître sous une forme différente.

Pour Sceaux précisément, un travail a été engagé avec les élus de Sceaux, pour améliorer l'offre dans une meilleure connexion avec les besoins locaux. Il s'agit de raccrocher le quartier des Blagis au centre-ville, d'améliorer la fréquence de ces bus. Nous essaierons par ailleurs d'améliorer la motorisation. L'un des axes forts de Vallée Sud est de porter la transition énergétique ; les élus ont donc décidé de migrer vers des motorisations propres, d'abord vers de l'électrique, puis assez rapidement vers de l'hydrogène. Le Président, M. Berger, avec M. Laurent et tous les vice-présidents portent l'ambition que VSGP soit le premier territoire hydrogène d'Île-de-France. Des bus plus propres et plus silencieux, plus fréquents et éventuellement plus flexibles. Comme l'on

est sur une offre destinée à des niches de clientèle, sur des besoins très spécifiques (par exemple aller d'un quartier vers le cimetière, vers la mairie ou vers l'hôpital d'Antony), il faut pouvoir l'adapter en fonction de ces besoins. Nous réfléchissons donc à introduire plus de flexibilité dans l'offre, à la fois sur les points d'arrêt et sur les horaires.

Cela se mettra en place au mois d'août 2022, à l'occasion de la mise en service technique du tramway T10. Tout cela s'articule autour du tramway qui mène d'Antony à Clamart et qui amène à restructurer l'ensemble du réseau de bus. À cette occasion, le réseau du Paladin évoluera. Nous procédons actuellement à l'analyse des offres reçues suite à lancement de l'appel d'offres. Les services ne sont pas encore revenus devant les élus pour prendre les décisions. Celles-ci restent donc à prendre. Nous aurons ensuite un travail de mise au point finale avec les élus municipaux et les maires pour bien calibrer l'offre. L'objectif est d'être prêts à compter du 1er août 2022 à mieux vous desservir et à vous permettre de mieux vous déplacer dans Sceaux et au sein de l'intercommunalité.

M. le maire

Merci beaucoup, Stéphane, de cet exposé. Il est en effet important de rappeler les responsabilités des uns et des autres et le choix fait par VSGP d'être plus autonome sur ces questions. Vous avez parlé de transports à forte flexibilité. Cela peut aller jusqu'au transport à la demande comme cela a déjà été expérimenté à Clamart. Cela donne des résultats tout à fait intéressants. Je pense que c'est aussi quelque chose qui pourrait éventuellement être adapté à Sceaux.

Je veux souligner un point sur les transports, sans que ce soit évidemment officiel. Nous travaillons avec la collaboration de VSGP sur la mise en place par la RATP d'une ligne très intéressante pour Sceaux qui partirait de Robinson et qui passerait par les Blagis pour aller jusqu'à la future station Barbara du Grand Paris Express. C'est une ligne qui serait évidemment très intéressante pour l'ensemble de la commune et qui permettrait un lien simple et très rapide sur la ligne 15 du Grand Paris. Cela permettrait aussi une desserte bien meilleure du quartier des Blagis. Ce serait une offre supplémentaire. La ligne 15, c'est vraiment le lien avec toute la périphérie parisienne beaucoup plus rapide sans devoir passer par le centre de Paris. Et cette perspective est pour 2025. C'est donc une perspective assez proche d'amélioration notable pour Sceaux et notamment pour ce quartier. Merci à vous.

Applaudissements

M. le maire

Je vais maintenant demander à Bernard Deljarrie qui représente le CSCB et Séverine Bouisset qui est la Directrice des Gémeaux de nous rejoindre.

Chacun connaît le rôle important du CSCB à Sceaux depuis 50 ans. Il a été implanté dès la construction de la résidence. Beaucoup d'entre vous y sont passés comme adhérents ou comme Sceaux, le 16 octobre 2021 23

parents d'adhérents. Je suis heureux que Bernard Deljarrie, administrateur du CSCB, puisse être présent aujourd'hui pour nous en parler et nous dire quelles sont les orientations que le CSCB prendra dans les années à venir. Bien sûr, en tant qu'élus municipaux, nous le savons, puisqu'avec Monique Pourcelot et Chantal Brault, nous siégeons au sein de son conseil d'administration. La Ville est en outre le principal financeur du CSCB. Je laisse donc la parole à Bernard Deljarrie pour nous en parler.

Bernard DELJARRIE

Merci de nous donner ainsi la parole. Nous l'apprécions et je crois que nous le vivons comme une reconnaissance de notre action. Je voudrais d'abord excuser Sandrine Fahrasmane, la présidente du CSCB. Je parlerai en son nom, étant simplement un administrateur bénévole du CSCB.

Le centre social et culturel des Blagis est bien connu de ses habitants. Rappelons simplement qu'il s'agit d'une association loi 1901. C'est l'un des 1 200 centres sociaux regroupés dans la Fédération nationale. Le CSCB est entièrement dédié au développement social et culturel du quartier des Blagis à Sceaux et propose grâce à son personnel et à ses intervenants professionnels plus de 50 activités culturelles, sportives, animations et services à finalité sociale.

Notre quartier a des spécificités sociales, des besoins et des attentes particuliers. La démarche *Parlons ensemble des Blagis* les a remis à l'ordre du jour. Nous pensons que les Blagis méritent un soutien particulier. C'est pourquoi le CSCB se réjouit de l'attention renforcée en faveur de notre quartier.

Concernant la feuille de route qui nous a été présentée aujourd'hui, nous avons d'abord noté l'intérêt de son approche partenariale qui vise à impliquer les divers organismes publics et associatifs du quartier. Nous pensons en effet que les actions doivent se faire en bonne intelligence entre tous les acteurs.

Aujourd'hui, la Ville de Sceaux semble être moteur et nous nous en réjouissons. Nous travaillons en étroite relation avec la Ville qui nous apporte un soutien essentiel et nos relations ont toujours été particulièrement constantes et efficaces.

Bien évidemment, nous espérons que la mobilisation des autres partenaires sera de même ordre, et notamment deux partenaires importants pour le CSCB. Hauts-de-Seine Habitat, car l'action du CSCB participe grandement à la qualité de vie au Blagis. Au-delà des locaux mis à notre disposition par Hauts-de-Seine Habitat, nos relations doivent se renforcer avec l'office public, principal gestionnaire des logements sociaux aux Blagis. Et j'ai bien compris que la proximité aujourd'hui annoncée permettra le renforcement de ces relations. De même pour le département des Hauts-de-Seine, car l'action sociale du CSCB doit pouvoir davantage s'appuyer sur les compétences sociales du Département : le soutien à la vie locale, les actions en faveur de l'enfance, de la famille, de la

jeunesse et de l'éducation. J'ai bien compris aujourd'hui que des opportunités allaient pouvoir se présenter.

Plus précisément sur la feuille de route, deux demandes ont été adressées au CSCB. Nous pouvons d'ores et déjà rassurer la municipalité sur notre réponse. Les deux demandes sont de poursuivre notre action en matière d'accompagnement de la scolarité et de poursuivre notre action de soutien aux familles.

L'accompagnement à la scolarité et le soutien aux familles sont deux priorités du CSCB et forment depuis 50 ans la base de nos activités sociales et culturelles. Nous les réalisons grâce au soutien de la Ville et nous avons compris que celle-ci est aujourd'hui prête à se mobiliser davantage à nos côtés pour renforcer ses actions.

Aussi, je peux communiquer quelques initiatives que nous comptons prendre. D'abord, renforcer le rôle associatif du CSCB, c'est-à-dire mobiliser les bénévoles, associer davantage les adhérents, les habitants, les familles et les jeunes.

Le CSCB repose sur près de 800 adhérents, mais aussi sur plus de 60 bénévoles. L'accompagnement scolaire, le fonctionnement de la bibliothèque, les activités associatives reposent sur des bénévoles. C'est là un extraordinaire engagement, source d'un lien social fort pour notre quartier.

Deuxième objectif: participer à l'animation du quartier. Nous pensons en effet que les Blagis souffrent d'un déficit d'animation. Le CSCB, aux côtés de la Ville et aux côtés des Gémeaux, s'engage à contribuer à cette animation. L'ouverture du CSCB en août avec des activités sur le quartier, la participation à la vélo-école associative, la participation à la fête des Blagis qui doit devenir l'un des grands événements de toute la ville, voilà autant d'initiatives que nous consoliderons.

Enfin, notre volonté de renforcer l'intervention sociale du CSCB. Nous nous engageons en 2022 dans le renouvellement du projet social qui doit préciser les finalités et les missions sociales que nous devons remplir. Nous constatons que notre quartier évolue. De nouvelles populations s'installent, des familles aux multiples profils, des personnes seules, des personnes âgées, des personnes en difficulté. De nouvelles attentes s'expriment. Des besoins nouveaux apparaissent. De nouvelles dynamiques participatives sont à inventer. Notre projet social est d'aller vers ces publics, d'aller chercher les habitants et de construire avec eux les services et les activités qui répondent à leurs besoins.

Pour cela, nous allons créer un poste de référent familial à temps plein qui assurera la coordination de l'ensemble des actions collectives et individuelles des services relevant du champ de la famille. Nous avons aussi engagé un repositionnement de la bibliothèque du CSCB pour qu'elle soit un lieu plus convivial, plus ouvert aux parents et aux enfants, lieu de rencontres et de débats, qu'elle participe mieux à l'accompagnement scolaire, à l'apprentissage de la langue et de la lecture.

Comme vous le voyez, nos projets sont ambitieux. Nous fêterons en 2022 les 50 ans du CSCB. C'est selon nous une occasion, non pas d'idéaliser le passé, mais de réfléchir à l'avenir, d'aller de l'avant pour promouvoir, renforcer, recréer du lien social, du lien familial, du lien générationnel. Aller de l'avant pour inventer de nouvelles formes de solidarité, développer l'action et la mobilisation collective sur notre quartier. Tous ces projets, nous souhaitons les conduire en relation avec tous les partenaires publics et associatifs et nous nous réjouissons de leur mobilisation en faveur des Blagis.

Je vous remercie.

M. le maire

Merci, Bernard. Merci en tout cas de cet engagement. Nous savons que le CSCB est une association vivante et que l'engagement de beaucoup de ses membres est réel sur le quartier, mais également auprès des personnes.

Je veux souligner tout simplement l'action exemplaire menée en matière de soutien scolaire. Sans cette action, je pense que beaucoup d'enfants auraient des difficultés. C'est vraiment une action à laquelle nous tenons beaucoup. La Ville y participe indirectement par le soutien qu'elle apporte au CSCB. Elle y participe aussi dans d'autres quartiers, mais le CSCB en est l'acteur majeur aux Blagis.

Merci pour cela et merci pour la collaboration étroite que nous entretenons depuis toujours. J'ai moi-même été membre du conseil d'admiration du CSCB entre 1989 et 1995. Et les choses ont toujours été d'une parfaite entente entre nous.

Séverine Bouisset, directrice des Gémeaux depuis le mois de février. Merci de votre présence. Merci aussi du premier engagement que vous avez pris et tenu pour faire en sorte que notre scène nationale, tout en gardant cette excellence qui est la sienne et ce rayonnement qui est le sien au niveau régional, mais aussi national, voire international, d'y ajouter la dimension locale. C'est ce que vous êtes en train de faire et nous vous en remercions très chaleureusement. Vous avez la parole.

Séverine BOUISSET

Merci, Monsieur le maire.

Bonjour à toutes, bonjour à tous. Je voudrais commencer par vous remercier, Monsieur le maire ainsi que toute votre équipe de m'avoir invitée à participer à ces échanges. Venant tout juste d'arriver aux Gémeaux, il était forcément très riche et très important pour moi d'entendre tous ces débats et ces échanges. Cela m'a permis d'entendre et de comprendre beaucoup de choses et de mesurer les attentes que les habitants des Blagis peuvent avoir par rapport aux Gémeaux, sachant que nous sommes véritablement voisins.

Dans tout ce que j'ai pu retenir de ces échanges, certains éléments me paraissent particulièrement essentiels. J'ai entendu des attentes par rapport aux familles et à la jeunesse. J'ai entendu des choses par rapport à la tarification, peut-être parfois trop élevée aux Gémeaux. Et j'ai entendu une chose qui, pour moi, est extrêmement importante – ce n'est pas propre aux Gémeaux et aux habitants des Blagis –, mais cela reste vraiment une gageure lorsqu'on fait mon métier. Les Gémeaux dégageraient une image un peu élitiste, un peu inaccessible, le fameux « Les Gémeaux, ce n'est pas pour moi ». Il est fondamental de pouvoir casser cette idée reçue, car l'excellence artistique dont a parlé M. le maire n'est pas réservée à une minorité. Elle est évidemment offerte à tous et tout le monde a le droit et peut apprécier l'excellence artistique et l'émotion. C'est pour moi quelque chose de très important. L'équipe des Gémeaux a donc ce chemin à faire pour aller à la rencontre des habitants et casser cette image. Mais ce chemin, c'est vraiment à nous de le faire.

Je vais donc vous exposer mes pistes de réflexion et de travail et vous verrez qu'il s'agit parfois d'un peu plus que des pistes de travail. Pas mal de choses sont en effet déjà engagées. J'avais envie premièrement de réfléchir à la manière de démythifier et de désacraliser les Gémeaux. Je crois que nous avons commencé à le faire dès le mois de juin par le biais des petites formes itinérantes. Ce sont de petits spectacles destinés à se jouer partout sauf aux Gémeaux, surtout pas aux Gémeaux et si possible dans des endroits non dédiés à la culture. Nous avons joué une vingtaine de petits spectacles en danse, théâtre et musique. Nous sommes allés notamment à l'école des Blagis, au CSCB et au centre de loisirs. La petite forme itinérante est une action que nous allons poursuivre avec notamment Anne Paceo, notre artiste en résidence musique. C'est une batteuse jazz qui va proposer un duo itinérant pour six dates. Nous avons également un projet en théâtre. Nous avons passé commande à une jeune compagnie en résidence actuellement aux Gémeaux d'une petite forme théâtrale qui pourra se balader dans le quartier des Blagis notamment. C'est donc quelque chose qui se poursuivra de manière régulière.

Une autre façon de rencontrer les publics consiste à proposer des ateliers de pratiques artistiques en nous appuyant sur nos partenaires. Le CSCB est évidemment un partenaire essentiel ainsi que l'école élémentaire des Blagis avec qui nous avons beaucoup travaillé ces derniers mois, mais aussi l'école maternelle et le lycée Florian. Ce sont pour nous des partenaires importants avec lesquels des projets sont déjà initiés pour la saison à venir. Je parle vraiment d'ateliers artistiques dispensés par nos artistes directement au sein des structures.

M. le maire parlait tout à l'heure de Tous au Blagis et de la présence des Gémeaux à l'occasion de cette fête. Et nous serons bien évidemment présents l'année prochaine dans le cadre de cet événement.

Encore une fois, l'idée, c'est vraiment de démythifier les Gémeaux pour que petit à petit, à force de rencontrer les habitants sur leur terrain, ceux-ci puissent retrouver le chemin du théâtre. C'est plus facile quand on a rencontré Anne Paceo ou Mickaël Le Mer, chorégraphe, chez soi d'aller les voir ensuite au théâtre et de passer les portes du théâtre.

Une autre de mes pistes de réflexion porte sur l'accessibilité tarifaire. Nous sommes en train de mettre en place une billetterie sociale et solidaire. Nous travaillons sur ce projet de manière expérimentale avec notre partenaire le CSCB. L'idée, c'est des gens en grandes difficultés financières puissent accéder à tous les spectacles des Gémeaux au tarif de 5 €. Nous avons pour objectif d'ici la fin de l'année 2021 de proposer des premières places à 5 €, puis de monter en puissance petit à petit. Ce projet se fera en lien avec les partenaires. Vous n'en trouverez pas la publicité par exemple dans la brochure des Gémeaux. Ce sera vraiment un projet en lien avec les partenaires.

Évidemment, les propositions hors les murs. J'ai parlé des petites formes tout à l'heure. Elles sont gratuites, comme le sont également un certain nombre d'ateliers artistiques. Voilà pour la partie tarifaire.

Mon troisième axe de réflexion porte sur la participation des publics. C'est une façon de se rencontrer un peu autrement que dans une salle de spectacle. Pour la saison prochaine, nous prévoyons la mise en place d'un grand projet participatif avec Anne Paceo. C'est un projet sur lequel Anne travaillera pendant une année avec plusieurs grandes chorales. L'idée, c'est vraiment de mixer les publics. Nous travaillerons donc avec le CSCB, mais également avec le conservatoire de Sceaux. L'idée, c'est que les gens intéressés par la chorale puissent travailler avec des artistes professionnels pendant une année et le spectacle verra le jour sur la scène des Gémeaux en fin d'année. On aura un autre projet de ce type en 2023 et 2024, mais cette fois-ci en danse. Ce sont des projets de grande ampleur où l'on peut imaginer une centaine d'amateurs sur scène.

Dans un autre ordre d'idée, on met en place avec Anne Paceo et Mickaël Le Mer un projet qui s'appelle *Melting Tree*. C'est un projet qui va se travailler toute la saison avec trois jeunes danseurs et trois jeunes musiciens du territoire. Il ne s'agit pas cette fois d'amateurs, mais plutôt de jeunes artistes qui sont sur le point de passer professionnels. Ils seront accompagnés pendant une saison par des artistes professionnels. Cela donnera lieu à une présentation publique aux Gémeaux.

La dernière chose que je voulais vous dire, c'est qu'en termes de programmation, les Gémeaux ne modifieront pas leur identité et resteront, comme M. le maire l'a rappelé, sur leur très grande exigence artistique. Nous continuerons à travailler avec les plus grands metteurs en scène internationaux.

Je voulais également vous annoncer que les propositions en direction des familles vont considérablement augmenter avec cette année une dizaine de propositions à voir en famille. Ce sont des spectacles que les parents, les enfants et les grands-parents peuvent voir ensemble.

Sur le tout jeune public, nous proposons cette année deux spectacles pour les 3 à 6 ans. L'idée, c'est de monter en puissance la saison prochaine sur trois spectacles. Nous avons déjà augmenté le nombre de représentations cette année. En parallèle des spectacles pour les tout-petits, nous allons tester des ateliers parents-enfants avec les articles du spectacle programmé. Si vous venez deux

heures avant le spectacle, vous pourrez participer à un atelier sur les marionnettes dans le cadre du spectacle *Les trois brigands* pendant une heure avec vos enfants.

Merci de votre écoute.

M. le maire

Merci beaucoup, Séverine, de toutes ces bonnes nouvelles et de cette évolution. C'est une très grande chance pour notre ville et pour ce quartier d'avoir sur place cette scène nationale dont je disais tout à l'heure qu'elle avait une renommée qui dépassait bien largement les frontières de Sceaux, et même celles du département et de la région. C'est une très grande chance.

Je me souviens, lorsque nous avons reconstruit ce théâtre au début des années 90, que certains disaient que Sceaux, ville de 20 000 habitants, n'avait pas besoin d'un établissement aussi important et qu'il suffisait d'aller à Paris pour aller au théâtre. Toutes les scènes nationales qui se trouvent dans l'agglomération parisienne ont fait la preuve qu'elles étaient capables d'attirer un public local, mais aussi de constituer des lieux d'excellence auxquels Paris est parfois obligée de se référer. Cette complémentarité que vous avez annoncée n'est pas un changement, c'est une addition de ce que sont déjà les Gémeaux.

Merci aussi pour ce qui a déjà été réalisé cet été et lors de « Tous aux Blagis » le 25 septembre dernier.

Chers collègues, après avoir remercié l'ensemble de nos partenaires, nous allons reprendre la séance officielle du conseil municipal pour délibérer sur la feuille de route.

Reprise de la séance à 11 h 10

M. le maire

Chers collègues, nous reprenons la séance officielle du conseil pour une délibération sur la feuille de route que j'ai présentée tout à l'heure. Cette feuille de route concerne avant tout les engagements pris par la Ville. Je rappelle notamment l'ouverture de la maison France Services, l'ouverture de l'agence postale communale, la mise en place de l'équipe d'éducateurs socio-éducatifs, le lieu d'accueil parents-enfants à la crèche des Blagis, la rénovation de l'espace forme santé des Blagis, des rénovations de voiries et la création d'une scène polyvalente dans le quartier.

Vous avez maintenant la parole. Qui souhaite intervenir?

Liliane WIETZERBIN

Bonjour à tous. Tout d'abord, je me réjouis de la large participation du public à ce conseil municipal extraordinaire du samedi matin. Cela veut dire que les Scéens et les Blagis-Scéens s'intéressent à la vie politique et à la politique publique de leur ville. Et c'est une très bonne chose.

Je vais vous livrer mon sentiment sur cette feuille de route. Quand je l'ai lue, j'ai ressenti de la déception, Monsieur le maire. Je vais vous expliquer pourquoi. Vous l'avez dit, cette démarche a suscité beaucoup d'intérêt, beaucoup d'attentes aussi. De nombreux habitants s'y sont engagés, y ont mis de l'énergie, ont émis des propositions. Il aurait d'ailleurs été utile d'étayer cette démarche par des éléments objectifs, comme l'état des logements, la situation sociale, le taux de renouvellement des locataires, la volumétrie de la délinquance, le nombre de commerces, etc. Il est en effet important d'avoir une bonne image du point zéro, car c'est une feuille de route qu'il va falloir piloter. Or, nous n'avons pas eu ces éléments. En tant qu'élue, je le regrette.

En tout cas, ce que la démarche a mis en lumière, c'est qu'il est nécessaire d'agir maintenant de manière massive et volontariste pour le quartier des Blagis et pour ses habitants. Je suis donc déçue, parce que compte tenu des attentes et des problématiques soulevées, que nous venons de revoir ici, l'on aurait pu s'attendre à ce qu'une ambition véritable soit affirmée pour le quartier et que de réels moyens soient annoncés. Vous avez rappelé que 50 millions avaient été investis sur 30 ans, mais *in fine*, nous avons devant nous une feuille de route qui ne comporte aucun engagement financier. Il n'y a pas de budget dédié à cette feuille de route. Il n'est pas annoncé.

Je me demande donc quels investissements sont prévus dans les cinq ans qui viennent, quels en sont les montants et quelle proportion cette part représente au regard de la totalité des investissements de la Ville.

Je suis déçue, car dans le mot « feuille de route », l'on trouve le mot « route ». Or les annonces faites sont des mesures plutôt ponctuelles qui s'inscrivent dans un cadre normal. Je n'ai pas trouvé de jalons, de calendrier ou de points d'arrivée, c'est-à-dire la vision finale des Blagis. Quelle est l'ambition de la Ville pour les Blagis ? Mais j'y reviendrai.

Concernant ce que nous venons d'entendre et les partenaires qui se sont exprimés, je vous livrerai quelques commentaires à chaud, puisque nous ne savions pas comment allait se dérouler la séance et que n'avions pas connaissance avant le conseil municipal de ces annonces. Voici donc quelques commentaires à chaud.

De la part du Département, je me réjouis de voir que la rénovation de la résidence des Bas Coudrais se poursuivra à une échéance assez rapide, 2022, et qu'il a été décidé de rénover le centre commercial des Blagis. Ici, je forme le vœu que les échéances soient tenues et que l'on en vienne enfin à finaliser la rénovation des bâtiments.

S'agissant de la police, je note qu'il n'y a pas eu d'annonce de réouverture du commissariat, ce qui était pourtant l'une des attentes de la population. On a plutôt eu un état des lieux des moyens mis en place.

Pour ce qui concerne Vallée Sud-Grand Paris, le Paladin est effectivement un sujet depuis longtemps. Les transports sont quelque chose de structurant pour le quartier des Blagis, puisque je le rappelle, le quartier est aux confins de quatre villes, éloigné par définition des centres-villes. Il Sceaux, le 16 octobre 2021

est par conséquent important de mettre en place une offre locale. Cela fait des années que le Paladin ne répond pas à la demande. J'entends qu'une réflexion est en cours. Là aussi, je forme le vœu que vienne rapidement une nouvelle offre.

Quant au CSCB, c'est bien évidemment un acteur majeur, reconnu et essentiel pour le quartier. Tout le monde le reconnaît. Il est vrai que j'étais un peu surprise en lisant que l'on demandait au CSCB de poursuivre ses actions. Je pense qu'il n'y a aucun doute à ce qu'il le fasse. Je m'attendais plutôt à ce qu'on lui demande d'augmenter son champ d'action compte tenu de sa notoriété et de l'efficacité de ses actions ainsi que de la somme de projets qu'il a en portefeuille. La proposition que je formulerai serait plutôt d'augmenter le budget du CSCB et de renforcer l'accompagnement de ses actions autour des Blagis, car ces aspects de prévention et de culture sont évidemment essentiels pour notre quartier.

En ce qui concerne le transport, j'ai oublié d'ajouter une proposition que nous faisons et qui consiste à rappeler ce projet de mobilité autour des pistes cyclables, et notamment ce fameux RER V qui pourrait permettre le développement de pistes cyclables en bas de la rue Jean Perrin, le long du quartier des Blagis. Je demande à Vallée Sud-Grand Paris de vraiment considérer cette opportunité qui pourrait amener au quartier une dynamique, une vie, une circulation de personnes qui n'y viennent pas d'habitude. C'est peut-être aussi un moyen de dynamiser les commerces et d'apporter une autre dimension au quartier. Je ne sais pas si les représentants de Vallée Sud-Grand Paris sont toujours là, mais j'en profite en tout cas pour avancer cette idée.

Sur la culture, je remercie Mme la Directrice des Gémeaux pour ses initiatives qui doivent être soutenues et qui sont vraiment très bienvenues. Elles auront tout notre soutien. Peut-être une idée aussi de partenariat à développer avec le conservatoire de Sceaux Bourg-la-Reine. Il y a peut-être des choses à faire de ce côté avec l'accueil d'auditions ou d'événements autour de ce conservatoire.

Pour ce qui concerne les partenariats, je m'en tiendrai là. Juste un point pour dire que je m'étonne quand même de ne pas avoir vu, dans la liste des partenaires, les maires des quatre villes adjacentes. On a bien vu que la police collaborait avec les trois autres villes. Pourquoi ne pas le faire de manière plus large au niveau de la Ville, en concertation avec les mairies de nos villes voisines. Les Blagis s'étendent sur Bourg-la-Reine, Bagneux et Fontenay-aux-Roses. Il me semble que l'on doit pouvoir développer des actions au-delà de la lutte contre l'insécurité, peut-être des actions culturelles ou encore un festival commun aux quatre villes. Ce sont des idées que je livre ici.

Je reviens maintenant de manière plus précise sur les propositions qui concernent la ville ellemême. Il y en a quelques-unes que je n'ai pas citées. La salle polyvalente est *a priori* une bonne idée. Il est en effet important de développer des lieux de convivialité et je sais par exemple que la maison de quartier sur Fontenay est très appréciée.

Vous mentionnez le budget participatif. Vous avez indiqué que vous souhaitiez poursuivre les projets dans le domaine de la santé et de l'environnement. Je répéterai juste ce que j'ai déjà dit lors

du conseil municipal du 6 octobre. Notre proposition consiste à augmenter le montant du budget participatif et surtout à en élargir les thématiques. On voit que la participation s'essouffle. La transition écologique ne concerne pas seulement l'environnement. C'est aussi la solidarité. Je reprends ici la proposition que nous avions faite d'élargir la thématique à des sujets de solidarité et d'en augmenter le budget, ce qui permettrait d'avoir un nombre plus conséquent de projets de voir le jour et peut-être aussi de susciter l'intérêt d'acteurs qui pourront porter des projets un peu différents également. Voilà pour le budget participatif.

Concernant la sécurité, la mise en place de médiateurs socio-économiques est, de mon point de vue, une très bonne chose. C'est quelque chose qui a d'ailleurs été voté au budget du mois de mars dernier. Ce n'est donc pas quelque chose de nouveau. C'est une bonne chose, parce que c'est essentiel pour la prévention. Et c'est aussi souvent bien plus efficace que les caméras pour lutter contre d'autres formes de violences qui sont hélas bien réelles. Je pense ici aux violences intrafamiliales ou à l'insécurité liée à la présence de chiens s'entraînant sur la pelouse. C'est donc une bonne chose, et si je peux me permettre une suggestion, il faut que cette action soit évaluée. Et si l'impact est positif, il faut prévoir une augmentation du nombre de médiateurs à terme.

Pour revenir au début de mon intervention, je voudrais dire que cette feuille de route, telle qu'elle est présentée ici, n'est pas vraiment une feuille de route. C'est un rappel des actions qui ont lieu dans le passé et un rappel des actions engagées. Le mot feuille de route n'est sans doute pas adapté, mais je comprends que c'est aussi une belle opération de communication très bien menée. Mais je l'aurais appelé un peu différemment : bilan sur les Blagis ou quelque chose comme ça.

Une dernière proposition. Beaucoup de choses ont été dites, les attentes sont fortes, les citoyens ont envie de s'engager et il me semble qu'il sera nécessaire de piloter ce qui se passe, d'avoir ce point zéro dont je parlais ainsi que des points d'arrêt au fil des cinq ans de mandature qu'il reste. Il s'agit de mettre en place un comité de suivi de ces actions pour en évaluer les effets, éventuellement les corriger et proposer de nouvelles idées. Vous appelez d'ailleurs vous-même, Monsieur le Maire, à ce que les habitants des Blagis restent impliqués et fassent part de leurs demandes. C'est donc une proposition de créer quelque chose de participatif dans lequel les citoyens pourront avoir leur mot à dire et s'impliquer pour le pilotage de cette feuille de route.

Je vous remercie.

M. le maire

Merci, Madame Wietzerbin. Est-ce qu'il y a d'autres interventions?

Jean-Christophe DESSANGES

Merci, Monsieur le maire.

Chers collègues, permettez-moi d'abord d'avoir, en ce 16 octobre 2021, une pensée pour Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre 2020 et décapité peu après être sorti de son collège de Conflans-Sainte-Honorine, parce qu'il défendait la liberté d'expression et d'enseignement, fondement de nos valeurs républicaines.

Applaudissements

Des cérémonies ont lieu partout en France, dans les écoles et dans de nombreuses mairies. Elles ont été l'occasion de rappeler que l'éducation est un outil essentiel pour lutter contre l'obscurantisme et de rappeler également le rôle fondamental des enseignants dans l'apprentissage des valeurs républicaines, socle de la démocratie.

Je vous ai demandé, Monsieur le maire, avant le démarrage de ce conseil municipal, alors que nous étions réunis avec une partie du public, d'accepter de rendre hommage à Samuel Paty en faisant observer une minute de silence pour cet enseignant qui a perdu la vie de façon atroce en voulant rendre celle des autres plus éclairée. Vous avez refusé. C'est bien dommage.

Maintenant, j'aimerais poursuivre avec ce que ma collègue a dit. Je ne reprendrai pas ce que Liliane a dit. Il y a de très bonnes choses. Je suis d'accord avec pas mal de ses propositions, notamment sur la nécessité d'avoir une gouvernance transparente, de rendre compte des actions qui seront prises. En cela, je la rejoins et j'attends de voir quelles seront les propositions.

Je voulais aussi remercier tous les Scéens qui ont pris le temps de participer à cette réunion organisée au printemps et qui ont pu ainsi montrer leur attachement au devenir du quartier des Blagis. Remercier aussi les représentants des différents partenaires qui ont pris la peine de venir ce matin nous expliquer, non pas ce qu'ils allaient faire, mais ce qu'ils avaient déjà commencé à faire, et parfois même bien avant la démarche *Parlons ensemble*.

Je regrette que l'agence de com qui accompagne la mairie dans ces coûteux *Parlons ensemble* n'ait pas réussi à impulser une vision et une ambition à la hauteur des enjeux du quartier des Blagis tout en laissant de côté des éléments structurants auxquels certains d'entre nous étaient attachés. Où en est par exemple le projet immobilier visant à offrir aux habitants des Blagis un lieu de rencontre sur le terrain du Block House évoqué en conseil municipal dès 2019 ?

On ne peut n'être qu'étonné de l'absence d'ambition et de vision politique de cette longue liste de résolutions qui enfonce pas mal de portes ouvertes, qui sonne comme un coup de com pour masquer l'inconsistance de la vision politique face aux attentes de cette grande mobilisation citoyenne.

Vous tentez de faire illusion avec certaines actions qui sont en cours de réalisation et que vous auriez pu lancer depuis longtemps, comme la maison France Services, évoquée depuis des années ou la poste municipale qui était dans l'air depuis que La Poste a annoncé sa décision de partir. Rappelons enfin que cela fait plus de six ans que le commissariat de police de Bagneux a fermé. Quelle perte de temps pour les habitants des Blagis!

Alors que la mobilisation citoyenne tend à montrer un besoin d'aller vite, la Ville ne précise pas les moyens humains qu'elle affectera à l'accompagnement des changements nécessaires. Pas de gestionnaires urbains ou de quartier par exemple pour coordonner les actions entre les différents acteurs.

Pour rejoindre encore une fois les propos de Liliane, où en est l'ambition de faire des Blagis un quartier exemplaire au niveau de la transition écologique et de la solidarité en lien avec les autres villes du territoire ?

L'absence des maires des autres villes pose effectivement question et j'aimerais avoir une réponse là-dessus. Bien sûr, chacun est maître chez lui, mais les Blagis sont un quartier périphérique de Sceaux, de Bourg-la-Reine, de Bagneux et de Fontenay. Il y avait vraiment une opportunité à faire des Blagis le centre de ces trois quartiers limitrophes, de renforcer l'esprit village dont les habitants sont si fiers tout en améliorant l'offre commerciale et le cœur de ville. Mais pour tout cela, il faut une vision et une volonté politique de travailler dans une logique d'intercommunalité qui ne s'arrête pas à un courrier envoyé à Monsieur le Préfet durant l'été au sujet du commissariat des Blagis.

La liste de résolutions est associée à un certain nombre d'actions qui auraient gagné à être plus spécifiques avec des dates de réalisation spécifiques et un mécanisme de suivi et de contrôle. Liliane en a parlé. Je voudrais juste rappeler que la démocratie, Monsieur le Maire, s'appuie sur une bonne gouvernance, d'où l'importance de rendre compte aux citoyens de l'action publique de manière objective.

Quand allez-vous nous présenter une véritable politique d'amélioration du cadre de vie des Blagis avec une réelle feuille de route qui serve les intérêts des habitants des Blagis, mais aussi de tous les Scéens ?

En conclusion, hormis l'ouverture d'une maison France Services, dispositif créé par l'État suivant la promesse d'Emmanuel Macron faite en 2019 et déjà mis en place à Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses, et la continuité de la poste, cette délibération du conseil municipal qui enfonce pas mal de portes ouvertes est encore un coup de com, de la poudre aux yeux des Scéens pour ne pas s'attaquer aux vrais enjeux du quartier. En conséquence, nous ne prendrons pas part au vote.

Maud BONTE

Bonjour. Merci, Monsieur le maire de me donner la parole. Bonjour, chers collègues, bonjour Messieurs et Mesdames du public.

Si cette feuille de route peut faire consensus dans le cadre d'une dynamique collective et convergente, la population attend aujourd'hui des réalisations concrètes. Le manque de précisions chiffrées et datées, l'absence de quantification des équipements et des services publics soulignent la faiblesse de l'engagement de la Ville. Je passe tout de suite au détail de mon intervention.

En ce qui concerne votre feuille de route « Bien vivre aux Blagis », plusieurs acteurs sont impliqués. Au niveau du CSCB, cette mission sociale, mais aussi culturelle est indispensable – nous en sommes tous conscients – et l'annonce de plus d'effectifs est positive. En effet, nous pouvons noter qu'il y a une baisse des inscrits depuis 2015 où il y avait un peu plus de 1 000 inscrits. En 2019, avant le covid, on constate une baisse de 18 %. Je vous suggère, Monsieur le maire, de mener une réflexion pour comprendre ce désamour et imaginer une nouvelle relation auprès des habitants avec de nouvelles activités permanentes ou ponctuelles.

Je voudrais évoquer également l'association de quartier Sceaux Blagis. Cette association est active sur le plan culturel grâce à ses activités, le café histoire, des conférences et visites de musées, dont le renom dépasse les limites du quartier. Sur le plan social et convivial, Sceaux Blagis organise également des activités de conversation anglaise et espagnole et des activités manuelles. Pour ces dernières activités, le lieu d'accueil est l'annexe de la mairie qui sera désormais occupée par l'agence postale. C'est pourquoi je voudrais attirer votre attention sur le point suivant. Les locaux du CSCB étant occupés par ses propres activités, la mairie pourrait mettre à disposition de Sceaux Blagis le local de la Rotonde qui est libre tous les matins, chaque lundi et tous les soirs. Ainsi la Ville encouragerait « l'attractivité du quartier, sa convivialité en valorisant ses atouts » (Point e) de votre feuille de route). Cette association, comme d'autres, souhaiterait qu'il y ait des salles accessibles comme cela existe en haut au niveau des garages.

Des annonces sur les activités de Sceaux Blagis à paraître dans Sceaux magazine seraient également bienvenues à côté des autres annonces que vous pouvez faire.

Je voudrais vous dire qu'au-delà des propositions institutionnelles que vous nous avez livrées abondamment et qui sont pour la plupart fort intéressantes, la mairie doit permettre aux associations d'exister et d'affirmer leurs activités. Le GEUHS, collectif des associations de quartier décrit dans son bulletin les besoins immédiats du quartier, mais également ses atouts, car notre quartier en a. Mes enfants sont allés aux Blagis. La poste, c'est là où j'ai mon compte. Et à la pharmacie, mon compte de la Sécu.

Je voudrais maintenant évoquer avec vous l'association Blagis Solidarité. Depuis une année, un papier jaune s'est invité dans le quartier, sans autre adresse que celle du CSCB. Il s'agit de ce document. Un numéro de portable bascule sur un répondeur avec une voix bien identifiable, mais dans les documents sans autre signature que comité Blagis Solidarité, reprenant à son compte une vieille association, La commune libre des Blagis, disparue depuis des dizaines et des dizaines d'années.

Dans la charte des élus de la liste Vivre à Sceaux présentée à la population avant les élections municipales de mars 2020, il est écrit à la rubrique « Incompatibilité avec les fonctions de président d'associations locales » : « La fonction d'élu municipal n'est pas compatible avec celle de président d'associations locales, quelles qu'elles soient. Les élus concernés doivent organiser leur succession dans l'année qui suit leur élection ». Pourtant, M. Numa Isnard, conseiller municipal, Sceaux, le 16 octobre 2021

que j'ai l'honneur de saluer aujourd'hui, agissant comme président a lancé l'unique visio et mené les échanges avec les quelques personnes présentes. Cet élu, et vous devriez le convaincre de cela, Monsieur le maire, doit se conformer à la charte de l'élu de votre liste.

Au niveau de la santé, je voudrais évoquer un point très sensible dans le quartier, à savoir une PMI. Nous n'avons plus de PMI. Il y a des années, nous avions celle du haut de Sceaux. Après sa fermeture, nous allions à la PMI de Bourg-la-Reine, mais le pédiatre est parti s'installer en province l'année dernière et n'a pas été remplacé. Les Scéens doivent donc aller à Antony. Monsieur le maire, je voudrais vous suggérer de bien vouloir prendre langue avec les autorités adéquates et faire en sorte qu'il y ait enfin une PMI aux Blagis. Il y a suffisamment de population pour que nous soyons très concernés et écoutés.

Un cabinet médical de proximité est également indispensable. On nous parle d'un cabinet depuis trois ans. Celui-ci n'est pas encore en œuvre, mais il prendra sans doute forme dans le haut de Sceaux. Rien n'a été imaginé depuis des années ni même annoncé dans notre quartier. Je pense que ce serait une bonne chose à prendre en compte.

Je voudrais également aborder le problème de la sécurité. Qu'il s'agisse d'un manque de sécurité ou d'un sentiment d'insécurité, la mairie doit agir. Il faut une présence active des agents de la tranquillité urbaine dans l'annexe de la mairie face au centre commercial. Elle serait rassurante pour les habitants et dissuasive pour les guetteurs, petits trafiquants ou personnes violentes. Un local bien visible dédié à la tranquillité urbaine existe à côté de la mairie. C'était bien évidemment utile, mais ici aussi, l'effort doit être mené. C'est indispensable. Bien sûr, il y a une mutualisation des districts et des effectifs. J'aurais d'ailleurs voulu savoir à combien s'élèvent ces effectifs au global et au niveau de chaque district. Il est assez compliqué de joindre quelqu'un rapidement. Or, vous savez que même si cela est assez banalisé, il y a un réel problème d'agression concrète auprès des personnes.

Je voudrais maintenant aborder un autre point. Le pavillon situé en face de la poste au 52 rue de Bagneux a été vendu à un agent de la ville pour 440 000 €. Cela a été cité lors du conseil municipal du 23 mai 2019. Il est dit : « Cette propriété a été acquise en 2005 aux fins de constituer une réserve foncière pour un futur projet mixte d'habitation et d'équipement public sur les terrains 50,52 et 54, rue de Bagneux ». Est annoncé également dans ce conseil municipal un changement de destination par rapport au but déclaré en 2005. Non plus un projet mixte, mais la vente du 52 rue de Bagneux à un agent de la Ville au prix de 440 000 €. Ce prix a été déterminé par France Domaines à la demande de la Ville. L'estimation de ce bien apparaît bien faible. En effet, ce pavillon, bien que communal, n'appartient pas au secteur social. Il ne s'agit donc pas d'une accession sociale à la propriété. À ce titre, la vente aurait dû se faire selon la loi du marché.

Par ailleurs, il est écrit dans le procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2019 : « L'intérêt architectural de ce pavillon qui date de 1930 et qui par son implantation et sa morphologie s'inscrit

dans le paysage urbain de la rue de Bagneux ». On conclut que ce pavillon a donc une valeur vénale certaine.

En outre, loin d'être délabré, il est habité depuis 10 ans par les acquéreurs et n'a nécessité aucune rénovation pour qu'ils continuent à y vivre. Sa valeur de vente n'étant pas amoindrie, elle doit correspondre à celle du marché qui est pratiquement le double. Nous le savons, nous qui habitons le quartier. Beaucoup d'entre nous auraient été très heureux que leurs enfants puissent bénéficier d'un prix si doux pour un pavillon, un bon état, proche des commerces et des écoles.

Monsieur le maire, en privant le budget de la ville d'une juste ressource basée sur la loi du marché, avez-vous pensé à l'intérêt des Scéens dont vous vous déclariez l'ardent défenseur il y a à peine 10 jours lors du dernier conseil municipal du 6 octobre ?

Autre point sur les activités commerciales. La variété et la mixité sont des atouts. Aussi, un salon de thé est fortement souhaité en complément du café actuel, un lieu accueillant pour les familles, les dames et les jeunes.

D'autre part, la mairie serait bienvenue de soutenir les commerces par ses commandes. Lors des élections départementales et régionales, la mairie a passé commande auprès d'une boulangerie du haut de Sceaux pour livrer des repas, déjeuners et dîners, au personnel. Et si l'on faisait travailler l'artisan boulanger chocolatier des Blagis dont la qualité et la fraîcheur des produits rivalisent avec celle de ses confrères scéens ?

Au niveau de la musculation, la salle était située au gymnase dans lequel nous sommes. Au lieu d'être semi-enterré comme cela avait été annoncé par le précédent maire adjoint en charge des sports avec au premier étage la salle de tennis de table, l'activité de musculation a été déplacée à la halle des Blagis qui accueillait expositions, rencontres et dîners des associations. Tout Sceaux s'y retrouvait. Eh oui, on venait dans notre quartier et cela nous manque aujourd'hui. Maintenant que la musculation a élu domicile dans cette salle, vous annoncez, Monsieur le maire, la construction d'une nouvelle salle d'une surface similaire, 350 m².

Lors d'un précédent conseil municipal en 2019, vous annonciez la construction d'une salle de 350 m², de 15 logements sociaux et de quelques ateliers d'artistes. C'est le conseil municipal du 23 mai 2019. La concertation est venue coiffer ce qui était déjà décidé. Maintenant que la musculation a élu domicile dans cette salle, je vous pose la question suivante, la vision à moyen terme de la gestion des locaux manquant de lisibilité : à quelles prévisions correspond ce nouveau déplacement de l'activité musculation du gymnase Léo Delibes à la halle, puis dans le terrain derrière la crèche ? À quelle échéance précise pourra-t-on disposer d'une grande salle ?

La salle de musculation n'est pas entretenue depuis des mois, comme le sait la mairie. Vous avez eu des remontées internes et externes à ce sujet. Il n'y a pas de ménage au sol, même pas pendant les vacances ni à la rentrée, pas de nettoyage quotidien ni même épisodique des appareils de

musculation dans cette période de covid. Les masques et les photos, c'est pour le centre, mais ici, cela ne fait pas illusion. La population est-elle considérée ?

Stationnement. Le parking des Ailantes est payant. Les enseignants qui se rendent à l'école sont chargés des cahiers d'élèves et de leur ordinateur. Les demandes de stationnement à tarif réduit n'ont jamais été acceptées par la mairie. Cette demande est récurrente de la part des enseignants. Cependant, les enseignants de l'école du centre bénéficient d'un parking gratuit avec badge. Pourquoi cette inégalité de traitement toujours en défaveur des Blagis ? Pourriez-vous accorder les mêmes avantages par souci de justice ?

En ce qui concerne le tennis de table, le club a adressé à la Ville une longue liste de problèmes techniques non encore résolus pour répondre aux besoins de ses adhérents, enfants, jeunes et adultes. Les bénévoles – et ce mot a tout son sens, ce sont des gens qui n'ont pas d'ambition, de vraies gens, des bénévoles qui œuvrent depuis tant d'années – s'étonnent des difficultés et des lenteurs auxquels ils sont soumis : baisse de la subvention, réduction des créneaux horaires, matériel défectueux ou inexistant, luminosité inadaptée alors que la Ville devrait les soutenir davantage.

Dernier point sur les nuisances sonores et les incivilités dans le site sportif au niveau extérieur. Il aura fallu l'envoi de plusieurs lettres recommandées au maire pour que les demandes des riverains soient enfin prises en compte. Des mesures d'expertise acoustique ont été établies. Quels en sont les résultats et quel bilan provisoire pouvez-vous tirer des premières mesures mises en œuvre ?

Je vous remercie de votre attention.

M. le maire

Merci, Madame Bonté. On a bien entendu votre liste de courses.

Qui souhaite intervenir? On va mixer un peu. Ce sera Jean-Philippe Allardi, Mme Gautier, puis Mme Ngo Mahob.

Jean-Christophe DESSANGES

Mme Gautier avait demandé la parole avant, Monsieur le maire.

M. le maire

Oui, mais c'est moi qui la donne. C'est ainsi.

Jean-Christophe DESSANGES

C'est un manque de délicatesse.

M. le maire

Ce que vous venez de dire est assez drôle. On vous expliquera pourquoi.

Jean-Philippe ALLARDI

Merci, Monsieur le maire.

Après cet inventaire à la Prévert, permettez-moi une citation : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément ».

Je ne voudrais pas lasser le public que je trouve très courageux, mais il faut quand même avoir quelques réponses. Comment qualifier le quartier des Blagis de « confins » de la commune alors que ce carrefour est un lieu de centralité. Je pense que les habitants du quartier en ont conscience.

Puisque l'on parle beaucoup de la politique de la ville, ce n'est pas par des effets d'annonce, mais par de véritables engagements dans la durée qu'elle se gère, preuve en est la plaquette décrivant le travail réalisé sur ce quartier ainsi que le nombre de lieux importants pour toute la ville qui s'y trouvent.

Je ne veux pas monopoliser la parole, mais vous mélangez beaucoup de choses dans vos propos. Vous mélangez salle de sport, lieux de création, salle polyvalente. Au milieu de ce fatras, je voudrais simplement répondre à propos du 54 rue de Bagneux. Des études de faisabilité ont été faites qui ont conduit à la vente de ce pavillon, notamment pour garder le front urbain auquel nous sommes attachés. La ville porte son histoire et nous devons aussi être les gardiens de certains témoins architecturaux. Et je rappelle à cet égard que nous sommes aujourd'hui dans les Journées de l'architecture.

Ce n'est pas la peine de brandir votre mode d'emploi. Vous l'avez déjà diffusé. Sur cet immeuble, nous avons à l'étude un lieu dédié à la création pour les artistes. Il sera par ailleurs associé à une salle polyvalente qui trouvera sa place dans le quartier.

Je m'étonne aussi de la prise de position de certains groupes politiques dans leur choix de vote. Excusez-moi, mais j'estime que votre position est assez méprisante et démontre beaucoup de désintérêt pour ce quartier.

Je vous remercie.

Christiane GAUTIER

Monsieur le maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs bonjour.

Comme mes collègues avant moi, je m'étonne de cette feuille de route qui engage si peu la Ville en propre. Vous énumérez la rénovation attendue depuis longtemps d'une partie de la rue de Bagneux, celle de la rue Léo Delibes, et plus tard – on ne sait pas quand – celle de l'avenue Jean-Jaurès. Vous parlez de la rénovation de la salle de musculation, du budget participatif qui reste Sceaux, le 16 octobre 2021

indigent, 50 000 €, qui n'a pas été augmenté et quin'est pas ciblé sur ce quartier tandis que vous en être encore au stade de la réflexion au sujet de la création de cette salle polyvalente connectée aux ateliers d'artistes, projet évoqué en conseil municipal en 2019.

À part ces actions en propre de la Ville, vous faites des demandes tous azimuts envers les différents services de l'État que vous n'avez pourtant eu de cesse de critiquer, considérant que les communes perdent progressivement tout ou partie de leurs prérogatives. Mais ces subventions ne sont-elles pas là pour mieux répartir les aides entre communes, mieux gérer l'argent public ? Que n'avez-vous sollicité ces aides plus tôt pour garantir le maintien au Blagis de ces services publics ; le commissariat, La Poste, anticiper les problèmes de sécurité et d'incivilité, de drogue, redonner de l'attractivité à ce quartier qui s'est dégradé au fil du temps ? N'était-ce pas l'occasion de profiter de la restructuration des espaces du centre commercial pour rechercher une solution avec les autorités de santé, les autres villes voisines dont le quartier des Blagis et le centre pour créer un centre de santé pluridisciplinaire, attractif, notamment pour les jeunes médecins généralistes qui privilégient l'exercice de groupe ? Je rappelle à cette occasion que la désertification médicale touche également Sceaux. Comme chacun aura pu le constater, nous n'avons plus que 10 médecins généralistes à Sceaux. La moitié aura atteint l'âge de la retraite dans cinq ans sans qu'aucune solution n'ait permis à ce jour de juguler cette hémorragie médicale.

Je ne m'étonne plus que les pistes cyclables sécurisées indépendantes de la circulation automobile ne soient pas dans l'inventaire de cette feuille de route, puisque la mairie est opposée à la création de telles pistes, préférant les pictogrammes au sol, sans sécurité pour les usagers qui côtoient sur la même voie, camions, bus et voitures. Pourtant, les enjeux climatiques nous obligent de même que la loi vélo qui prévoit de faire passer la part des vélos dans les transports de 3 à 5 % en 2024, puis à 12 % en 2030. Ces pistes sécurisées, indépendantes de la circulation que mon groupe Sceaux ensemble est le seul à défendre permettrait de favoriser la communication entre les quartiers, le centre vers les Blagis et vice versa. Elles rassureraient les familles dont les enfants pourraient circuler en sécurité et sans encombre pour se rendre au collège et au lycée. Elles permettraient de réduire le coût des déplacements tout en agissant favorablement sur le climat.

Monsieur le maire, vous qui n'avez eu de cesse de répéter que la Ville ne peut rien imposer aux bailleurs sociaux, à la police, à l'État et au Département, j'espère que l'avenir vous donnera tort et que tous ces partenariats avec les différents services de l'État aboutiront.

Procéderez-vous, Monsieur le maire, à des points d'étape et dans quels délais ?

Je vous remercie.

Sabine NGO MAOB

Je prends la parole pour parler à mes voisins, habitants des Blagis. Contrairement à certains qui ont pris la parole aujourd'hui, j'habite au cœur de la cité et je reconnais certains de mes voisins. On sait donc exactement ce qui s'y passe et ce que l'on y prévoit.

Mon engagement est pour les Blagis. J'y ai élevé seule cinq enfants et je n'ai pas eu de pépins. J'ai constaté que les choses changeaient et cela a été l'objet de mon engagement. Nous sommes élus pour un mandat de 72 mois. Nous en sommes au 15°. Vous avez vu tous les intervenants qui ont été mobilisés ce matin. Ce n'est pas un coup du hasard, mais le fruit d'un travail acharné. Le Président des Hauts-de-Seine vient d'être élu et prend la peine de venir un samedi matin parmi nous. Cela veut dire que la majorité municipale travaille. Et ce travail mériterait d'être salué. Au lieu de cela, vous faites de la politique. Ce conseil municipal extraordinaire a été convoqué pour parler des Blagis et je pense qu'avec tout ce qui vient de se dire là, on a oublié les Blagis. On a juste des comptes à régler avec la majorité ou avec quelques personnes. Ce n'est pas juste pour l'habitante des Blagis que je suis. J'aurais voulu en partant d'ici avoir un résumé de ce que l'on a fait pour notre quartier et non pas des propos sur tout le mal que l'on pense de la municipalité, du maire ou des projets immobiliers. La priorité pour nous, c'est Sceaux Habitat qui nous a donné une feuille avec tout ce qui doit être réalisé pour les habitants. Hauts-de-Seine Habitat a également proposé pas mal de choses. J'aimerais qu'en partant d'ici, chers voisins, vous puissiez dire que la majorité est au travail. J'y veillerai. Et ce n'est pas de la politique, mais du concret.

Merci beaucoup.

Applaudissements.

Philippe TASTES

Merci, Monsieur le maire.

Il est en effet facile d'employer des mots-clés et de gesticuler derrière son micro en disant que rien ne va. Madame Bonté, je ne sais pas d'où vous sortez toutes les bêtises que vous venez de dire à propos des équipements sportifs. Ne répondez pas, j'ai la parole!

Maud BONTE

Ce ne sont pas des bêtises.

M. le maire

Madame Bonté, vous n'avez pas la parole. La parole est à M. Tastes.

Philippe TASTES

Je conteste officiellement ce que vous venez de dire sur les équipements sportifs et sur la vétusté des installations. C'est intolérable. Vous avez parlé de ménage. Je ne vois pas de quoi vous parlez. Franchement, si votre action politique se limite à aller fourrer votre nez partout pour voir s'il y a de la poussière ou constater une éventuelle vétusté des installations alors que tout est neuf ici... Personne autour de cette table ne voit de quoi vous parlez. Ce n'est pas possible. Cela n'existe pas.

Je vous remercie.

Francis BRUNELLE

Je me contenterai de répondre à la question sur la démographie médicale. Je voulais dire néanmoins que j'étais ravi de savoir que vous fréquentiez la salle de sport, Madame Bonté. Je ne vous y vois pourtant pas souvent. Êtes-vous inscrite ? Moi, le ménage, je le vois faire, car je suis inscrit à la salle de sport, tout comme Philippe Tastes et Patrice Pattée. Nous y allons deux fois par semaine. Je vous conseille vraiment d'y aller, parce que pour une bonne santé, deux heures de sport par semaine sont un minimum. Et je peux vous assurer que le ménage est fait. Les personnes responsables de la salle font le ménage. Et les utilisateurs de la salle de sport y participent également en désinfectant les appareils après chaque utilisation. Il y a également à l'intérieur de la salle des distributeurs de solution hydroalcoolique à disposition. Non seulement ce que vous dites est inexact, mais ce n'est pas loin d'être d'une manipulation politique.

En ce qui concerne la démographie médicale, je constate que le sujet préoccupe Mme Gautier qui est médecin. Une question orale a été posée sur le sujet, j'y répondrai donc de manière formelle. Madame Gautier, comme vous le savez, les communes n'ont pas la possibilité de « recruter » − pour reprendre les termes de votre question − les médecins d'exercice libéral. Seules les communes qui gèrent un centre municipal de santé peuvent éventuellement salarier des médecins. Cependant, et je pense que vous le savez, puisqu'un rapport de l'IGAS est sorti il y a quelques années sur ce sujet, ces centres municipaux de santé, outre qu'ils sont fortement déficitaires, parfois à hauteur de plusieurs centaines de milliers d'euros annuels, rencontrent eux aussi de grandes difficultés pour recruter des médecins généralistes. J'ai pu travailler avec les communes avoisinantes, en particulier Bagneux, Montrouge et un peu plus loin Évry, puisque nous sommes en contact avec les élus de la santé du territoire. Elles connaissent les mêmes difficultés. La somme proposée par le centre de santé d'Évry Courcouronnes est de 4 500 € par mois. À ce tarif-là, le centre ne parvient pas à recruter un médecin généraliste. Et vous pouvez contacter directement l'adjoint au maire d'Évry Courcouronnes, Danielle VALERO, si vous souhaitez confirmer mes propos.

Sur ce sujet, une très récente table ronde a réuni l'ensemble des acteurs de santé ainsi qu'un représentant de l'AMF au siège du Conseil national de l'ordre des médecins qui lance une grande campagne nationale pour essayer de trouver des solutions à la désertification médicale. Et vous le savez, le phénomène est national et ne touche pas que la médecine générale. Des régions entières Sceaux, le 16 octobre 2021

manquent de rhumatologues, d'ophtalmologistes, de dermatologues pour ne citer que ces spécialités. Le phénomène est systémique. C'est le système en entier qui est malade. Médecin vous-même, vous en connaissez les causes et vous savez que les communes n'ont ni les moyens ni la compétence de corriger cet état de fait. En ce qui concerne l'offre de médecins généralistes aux Blagis, puisque l'on parle plus spécifiquement des Blagis, je porte à votre connaissance la présence au 201 bis avenue du Maréchal Joffre d'un cabinet de trois médecins généralistes, dont une de mes anciennes élèves qui est maître de stage et membre du collège de médecine générale à l'hôpital Bicêtre. Je ne lui ferai pas de publicité, vous pouvez la trouver sur Internet. Ce cabinet est situé sur la commune de Bagneux, sur le trottoir en face du centre commercial des Blagis.

Par ailleurs, vous n'ignorez pas que se développent des plateformes de téléconsultation qui recrutent des médecins généralistes en collectif et qui sont gérées par des structures privées. L'annonce a été publiée dans *Le Quotidien du médecin*. Vous l'avez sûrement vue passer. Le salaire proposé par ces plateformes − et c'est écrit en toutes lettres, noir sur blanc, dans l'annonce du *Quotidien du médecin* − est de 6 000 € mensuels pour 40 heures hebdomadairs. Il est probable que ces alternatives en plein développement n'inciteront pas les jeunes généralistes à visser leur plaque en libéral.

Par ailleurs, nous restons attentifs à la réorganisation de l'offre de soins sur le territoire. Humblement, je prends une part active à l'organisation de cette offre de soins. À ce titre, l'ARS des Hauts-de-Seine validera dans les prochaines semaines un projet de communauté professionnelle « Territoires de santé » qui regroupera plusieurs médecins du sud des Hauts-de-Seine. Il est à espérer que ce nouveau mode d'exercice permettra à de jeunes médecins de s'installer sur notre territoire.

Je vous remercie, Monsieur le maire.

M. le maire

Merci de ces précisions, Monsieur Brunelle.

Monsieur Pattée ?

Patrice PATTEE

Merci, Monsieur le maire.

J'ai entendu une prise de parole qui se plaignait qu'il n'y ait pas d'état zéro des Blagis face à cette feuille de route. Ce n'est pas, parce que nous avons donné un coup de projecteur sur les Blagis en ce début d'année dans le cadre de l'opération *Parlons ensemble des Blagis*, comme nous l'avons fait pour le centre-ville il y a deux ans, que l'on marque pour autant le point zéro de quelque chose. Il faut saluer cette opération engagée par la municipalité et qui consistait à prendre le pouls de ce quartier qui nous préoccupe depuis toujours. Ce n'est pas un quartier délaissé de la Ville, bien au

contraire. Il s'agissait au travers de ce coup de projecteur de prendre le pouls et voir s'il est nécessaire d'ajuster la politique engagée depuis de nombreuses années.

Je prendrai un exemple. Ce qui est ressorti de ce *Parlons ensemble*, c'est que les habitants de ce quartier l'apprécient. Pourquoi l'apprécient-ils ? Bien sûr, il y a des choses qui ne vont pas, mais ils l'apprécient, parce que, lors de sa construction il y a 60 ou 70 ans, ce quartier avait une réelle qualité urbaine. Celle-ci est reconnue. Cela a d'ailleurs été rappelé par le Président du Conseil départemental et par le Directeur général de Hauts-de-Seine Habitat. On a convenu que ce quartier devait être préservé. Il est par conséquent protégé et classé en SPR, car il existe un véritable équilibre entre les espaces naturels et l'habitat à la différence de ce qui se profile tout près d'ici où l'on va tout raser et densifier. On ne peut donc pas dire que la Ville ne s'est jamais intéressée aux Blagis. Elle s'y intéresse depuis au moins 2010 avec l'élaboration du premier PLU et de ce que l'on appelait à l'époque la ZPPAUP. Il ne s'agit pas de découvrir aujourd'hui les Blagis. La municipalité y travaille depuis toujours.

Je veux revenir sur un point précis cité par Mme Gautier qui réclame des pistes cyclables pour raccorder ce quartier au reste de la ville et aux quartiers environnants. Madame Gautier, vous ne le savez peut-être pas, mais les seules pistes cyclables de Sceaux sont aux Blagis. Elles ne sont pas confortables, je vous l'accorde. Il faut les reprendre. Mais les avenues Jean Perrin et Paul Langevin sont dotées de pistes cyclables depuis très longtemps. Et ce sont les seules sur la ville. Il faut les reprendre complètement, car elles sont trop étroites et pas suffisamment entretenues. Elles sont difficilement praticables. Mais si l'on veut aller au centre-ville à vélo, il y a un problème de déclivité. La meilleure solution est de prendre ces pistes cyclables, puis la Coulée verte qui est également en site protégé jusqu'au centre-ville. Cela permet de limiter la déclivité, d'emprunter des pentes plus douces tout en ayant des itinéraires sécurisés.

Sur l'insertion des Blagis dans la ville, depuis très longtemps, des sentiers ont été préservés et même réaménagés. Ils peuvent être utilisés par les enfants. Je citerai l'allée des Acacias ou encore le chemin Latéral. Toutes ces voies en site propre, vélos et piétons, permettent de rejoindre le centre-ville en toute sécurité. On ne peut donc pas dire que les Blagis ne sont pas raccordés au centre-ville et qu'il est nécessaire de réaliser des pistes cyclables. Faire une piste cyclable sur la rue de Bagneux n'aurait pas de sens. Cette rue ne sera jamais dotée d'une piste cyclable séparée. En revanche, nous travaillons à l'aménagement de la rue de Bagneux qui est un axe important pour permettre aux jeunes des quartiers de rejoindre le lycée Lakanal. C'est un dossier que nous avons ouvert avec la population il y a plus d'un an et qui aboutira lorsque les travaux d'assainissement seront réalisés. On ne va pas aménager une route pour voir le territoire la défoncer quelques mois plus tard pour réaliser les travaux d'assainissement. Cette rue de Bagneux se prolonge par le sentier de Paris, par les itinéraires que vous connaissez parfaitement. Ce sont des itinéraires calmes qui permettent de rejoindre le lycée Lakanal et le centre-ville. On ne peut donc pas dire que le quartier

des Blagis est enclavé et qu'il n'est pas raccordé au centre-ville, parce que la municipalité n'a rien fait. Bien au contraire.

Nous travaillons également sur le raccordement de la ville au nouveau métro, à la ligne 4, d'ici la fin de l'année et à la ligne 15 dans trois ans. Nous travaillons sur l'aménagement de la RD 77 qui est la voie toute trouvée pour raccorder la ville et le quartier des Blagis à ces infrastructures de transport de masse. Les Blagis ont d'ailleurs l'avantage d'être beaucoup plus proches de ces infrastructures de métro que le centre-ville. On est à peine à 2 km des nouvelles stations de métro alors que le centre-ville est à 3 km.

On a aussi parlé du Paladin. Les offres sont en cours d'analyse. Dans six mois, le nouveau Paladin desservira les Blagis avec vraisemblablement un service ajusté, M. le maire en a parlé. Et l'on espère évaluer l'intérêt qu'il pourrait y avoir à un transport à la demande. Tout cela est en évolution. La municipalité est toujours en mouvement sur les Blagis. On ne peut pas dire que l'opération *Parlons ensemble* ou même ce conseil municipal soit l'étape T0 de notre politique sur les Blagis.

Philippe SZYNKOWSKI

Merci, Monsieur le maire de me donner la parole. J'en profite pour dire que Liliane Wietzerbin a bien mis en évidence les attentes pour ce quartier. On sait ce qui a été fait et ce qui n'a pas été fait. On verra dans l'avenir comment tout ceci va se mettre en œuvre.

Nous sommes évidemment très attachés à tout ce qui concerne l'action écologique, au sens général du terme. Nous pensons qu'il faut absolument faire en sorte que les pieds d'arbres soient bien aménagés régulièrement – et l'on ne doute pas que la Ville le fasse – que les arbres soient préservés et que les surfaces arborées telles qu'elles existent aux Blagis soient bien évidemment préservées.

Dans les questions orales à venir, Liliane développera un certain nombre de propositions en ce qui concerne les surfaces arborées qui dépendent de l'action de l'Office départemental.

Je voudrais quand même revenir sur un point qui me trouble un peu concernant la présentation de cette feuille de route. Il est affirmé que la municipalité s'est toujours occupée du quartier des Blagis. Je crois qu'il faudrait modérer cette affirmation. En réalité, les grosses transformations qui ont eu lieu ont été faites dans les 15 ou 20 dernières années. Antérieurement à cette période, le quartier a été laissé un peu à l'écart. Au départ, il y a eu cette création de ce quartier en 1949 par la CDC, à la demande d'ailleurs du maire socialiste de Sceaux de l'époque pour répondre aux besoins de logement. Pour autant, je ne crois pas que l'on puisse dire de façon sérieuse que la municipalité se soit occupée des Blagis. Je rappelle quand même que les modérés – encore faut-il savoir ce que l'on entend par modérés – sont au pouvoir à Sceaux depuis 1959 et je ne crois pas que l'on puisse dire que leurs préoccupations vis-à-vis de ce quartier aient été majeures. Des investissements ont été faits dans d'autres quartiers de la ville plus privilégiés, et je ne parle pas seulement du centre. Mais je ne rentrerai dans le détail. Dans le texte de la feuille de route, il est d'ailleurs parlé de

nouveau départ pour les Blagis. Et contrairement à ce que vient de dire M. Pattée, ce quartier était, sinon mis à l'écart, au moins ne faisait pas partie des préoccupations essentielles de la Ville. Je rappelle que la mairie annexe a été créée tout récemment en 2006. La population des Blagis devait auparavant se rendre dans la mairie centrale pour bénéficier des services de la Ville.

C'était une intervention pour dire premièrement que ce quartier n'a pas toujours été au centre des préoccupations de la Ville et deuxièmement pour demander un suivi efficace en termes d'écologie. Il est en effet nécessaire d'atteindre une certaine sobriété, afin que les gens puissent respirer dans ce quartier malgré une urbanisation importante.

Je vous remercie de votre attention.

M. le maire

La parole est à M. Tamby?

Madame Wietzerbin, vous êtes déjà intervenue. Vous parlerez à la fin. M. Tamby n'a pas encore parlé. Et les autres non plus d'ailleurs.

Xavier TAMBY

Êtes-vous sûr de vouloir me laisser parler, Monsieur le maire ?

Mon intervention sera en deux parties. Je vais essayer d'être très court pour ne pas embêter davantage les collègues et le public qui a le courage de rester encore à cette heure-ci.

Tout d'abord, sur la forme, on ne va pas se mentir, c'est une grosse opération de communication, comme tous les *Parlons ensemble*. C'est, aux frais du contribuable, une opération à votre avantage. Derrière les deux premières éditions, *Parlons ensemble de Sceaux* et *Parlons ensemble du centre-ville*, se cachait une opération de bétonisation et de densification et il s'agissait de faire passer la pilule.

L'objet est cette fois un peu différent, un peu plus diffus. Il est louable, car le quartier des Blagis, que je connais très bien, souffre depuis longtemps. C'est en même temps un lieu de vie formidable. C'est un lieu d'enchantement. Cette opération arrive à point nommé alors que vous êtes candidat à la présidence de l'AMF. Les conseillers de la majorité ne sont plus les seuls à vous servir la soupe. Il y a également Siffredi qui est venu et qui s'est barré. C'est dommage, je l'aurais bien alpagué sur ses opérations de densification et de bétonisation de Châtenay. Tant pis, ce sera pour une autre fois.

Je vois que l'opération est abondamment relayée par les services de la Ville sur les réseaux sociaux. On verra quel usage il en sera fait. J'ai encore envie de le dire comme je l'indiquais dans ma tribune : chapeau l'artiste! Beaucoup de cynisme et beaucoup d'aplomb. En tout cas nous sommes réunis aujourd'hui pour parler des Blagis.

De la même façon que mes collègues de Sceaux ensemble, je ne participerai pas au vote, car sur le plan de la forme, cette opération s'apparente à une forme de mascarade. Le terme n'est pas forcément bien choisi, mais je ne veux pas vous donner un blanc-seing et vous donner le plaisir d'écrire que cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Contrairement à ce qu'a dit M. Allardi tout à l'heure, ce n'est pas une forme de mépris. Vousmême d'ailleurs ne prenez pas part au vote aux vœux présentés par Sceaux ensemble ou Sceaux en commun.

Sur le fond, c'est l'ancien habitant du quartier des Blagis pendant 26 ans qui va s'exprimer. J'ai dit à l'instant que j'y ai connu de grands moments de bonheur, mais aussi de grands moments de souffrance à cause de la délinquance. Je vous donnerai un exemple. J'étais en classe préparatoire à Lakanal et j'habitais au 3 rue Marc Sangnier. Je vous garantis que travailler les colles de maths et de physique jusqu'à minuit ou une heure du matin lorsque, dans la cage d'escalier attenante à ma chambre, des jeunes fumaient du hasch, faisaient du bruit et écoutaient de la musique à fond, était assez compliqué. Je peux vous dire que le problème de la sécurité aux Blagis est le problème n° 1. Vous pouvez interroger n'importe qui dans le centre commercial, dans la rue Marc Sangnier ou n'importe où ailleurs dans le quartier. Je vous l'accorde, la mairie ne peut pas tout. Une fois n'est pas coutume, je suis d'accord avec vous. Et tous les pouvoirs en place depuis plus de 15 ans sont démissionnaires sur le sujet de la sécurité. Je pense que l'abandon de ce sujet risque d'ailleurs de nous emmener vers des horizons politiques assez dangereux.

Ce que je vous invite à faire, c'est de continuer à travailler sur les thématiques que vous avez évoquées et qui sont effectivement un catalogue de bonnes intentions. Mais qui peut être contre? Je veux simplement souligner ce que la Cour des comptes a dit de la politique en faveur des banlieues, dans l'esprit Borloo. Je sais que vous n'aimez pas trop la Cour des comptes, mais elle dit que cette politique a été très dispendieuse. Elle a coûté des milliards d'euros avec des résultats assez peu tangibles. À Sceaux, c'est un peu particulier, mais force est de constater que le problème aujourd'hui ne porte plus véritablement sur les dépenses d'investissement. Le problème des Blagis, c'est la sécurité. Il y a eu des morts. Cela empire. Et j'ai l'impression que l'on est encore à côté du sujet par rapport à ce qui a été évoqué.

Numa ISNARD

Merci, Monsieur le maire.

Je me permettrai de réagir très rapidement pour ne pas ajouter aux discours dilatoires d'une partie de l'opposition.

Madame Bonté, décidément, je remarque que vous vous intéressez de près à ma personne. Déjà lors de la dernière séance du conseil municipal, vous aviez mis en doute mes capacités

professionnelles sur le fait de filmer le conseil municipal. Je vois que vous avez déjà revu vos bases juridiques, puisque maintenant vous acceptez d'être filmé, cher Monsieur.

Et chose un peu plus grave, vous m'accusez aujourd'hui de violer des textes et des engagements que j'ai pris auprès de ma majorité. Je tiens à vous confirmer que je ne suis pas Président de l'association Blagis Solidarité puisque cette association est présidée par Mme Simone Pennec qui est aujourd'hui présente et dont je salue l'engagement associatif pour le quartier des Blagis depuis de nombreuses décennies. Je pense que l'on peut lui rendre hommage tous ensemble et reconnaître son travail.

Applaudissements

Chère Madame, je vous prierai donc de bien vérifier la véracité de ce que vous dites avant de parler, ce qui permettrait peut-être de nous économiser du temps. Je suis peut-être un mauvais juriste, mais je sais ce que signifie la diffamation.

Jean-Pierre RIOTTON

Je voulais revenir sur le sujet de la sécurité. Je pense que tous les habitants de Sceaux, tous quartiers confondus, ont constaté une présence plus accrue de la police nationale et des passages importants de notre service STU. C'est le travail de l'équipe municipale menée par notre maire.

Madame Bonté, si vous constatez de l'insécurité, je vous invite à appeler le 17, ce que vous n'avez jamais fait.

Pour finir, la sécurité, c'est l'affaire de tous.

M. le maire

Bravo! C'est court et percutant. Merci, Monsieur Riotton.

Christian LANCRENON

Comme certains le savent ici, après avoir été adjoint au maire, je me suis présenté deux fois à la tête de la municipalité. J'ai donc passé deux mandats dans l'opposition. Dans mes programmes successifs, le quartier des Blagis prenait une part très importante. J'ai fait énormément de porte-àporte dans votre quartier. Je suis le premier sensible à vos difficultés et à toute l'évolution du quartier par rapport à la situation nationale.

L'une des raisons pour lesquelles j'ai rejoint la majorité, c'est justement, parce qu'il y avait des projets concrets sur le quartier des Blagis. Dans un contexte national extrêmement difficile, beaucoup d'actions concrètes accompagnées de budgets importants ont été décidées. Ce que l'on a entendu aujourd'hui est très positif pour tout le quartier.

Il y a donc une véritable volonté politique et nous devons nous en réjouir. Nous devons nous réjouir également des bonnes relations politiques avec le Département et l'intervention de Georges Siffredi est la preuve de son engagement. De cela aussi, nous devons nous réjouir. Merci.

Liliane WIETZERBIN

Je serai brève. Je voulais simplement répondre à Sabine et, plus largement, apporter une information au public présent ici. Nous, élus n'appartenant pas à la majorité, avons découvert cette feuille de route très récemment. Nous n'avons pas été associés à la construction de cette feuille de route ni même consultés ou informés, ce que je regrette. Sur ce sujet, comme sur d'autres sujets, nous découvrons les choses. Nous découvrons la fermeture de la poste au mois de mai alors que le sujet est sur la table depuis cinq ans. Je me permets juste regretter que, sur un sujet comme celuici ou comme celui de la fermeture de la poste, nous ne soyons pas capables de travailler tous ensemble et d'arriver avec une proposition concertée. Je pense que cela fait partie des raisons pour lesquelles certains d'entre nous sont un peu énervés aujourd'hui. Bien sûr, nous voterons pour cette délibération, parce que comme l'a dit Xavier Tamby, comment ne pas approuver les actions qui figurent dans cette feuille de route. Mais je voudrais faire part de ce regret de ne pas avoir été consultée et impliquée dans les travaux en amont du conseil.

Pour répondre à M. Pattée sur le point zéro. Je ne parlais pas d'un point zéro aujourd'hui. Mon propos n'était pas de dire que l'on démarrait de zéro aujourd'hui. Bien sûr, des choses ont été faites auparavant et heureusement. Mon point zéro est un point de diagnostic. Si l'on veut mesurer les actions menées, si l'on souhaite les réorienter, il est nécessaire d'avoir un certain nombre d'indicateurs ainsi qu'une synthèse. On a aujourd'hui l'expression des citoyens, mais elle n'est pas forcément toujours cohérente, et c'est bien normal. Avoir une synthèse de ce point zéro aurait donc été utile. Mais il n'est pas trop tard pour le faire. C'est une suggestion pour se dire voilà où nous en sommes aujourd'hui et où nous voulons aller.

Sylvie BLERY-TOUCHET

Je voudrais juste faire une précision. Je suis élue depuis 13 ans en charge de l'attractivité économique, du commerce et de l'artisanat et je m'occupe de tous les quartiers. Garder les Blagis tels qu'ils sont actuellement est un travail de dingue. S'agissant de la poste, nous rencontrons chaque année depuis 13 ans au moins 6 représentants de La Poste. On savait que l'on risquait cette fermeture et je peux vous assurer que cela a nécessité un travail en amont de très longue haleine. Il faut savoir que la poste, notamment celle des Blagis, a perdu 40 % de fréquentation entre 2017 et 2021.

Chantal BRAULT

Nous sommes en train de débattre de cette feuille de route et d'en partager les propositions. Et nous sommes aujourd'hui à cet instant décisif où l'on peut se prononcer et voter ou non ces propositions Sceaux, le 16 octobre 2021 49

dont nous avons parlé à de nombreuses reprises. J'ai le sentiment que cette feuille de route dérange un peu, parce qu'elle a une légitimité, une direction et du sens. C'est trop facile de parler à son sujet d'une opération de communication. Vous êtes plusieurs à avoir parlé d'effets de com. On peut toujours le dire. Mais l'action, c'est l'action. Le bavardage et les voies d'expression dans ce conseil municipal sont deux aspects bien différents.

S'agissant du budget participatif, Madame Wietzerbin, il me semble que nous nous sommes déjà prononcés sur le sujet en conseil municipal. Il est environnemental, parce que c'est une demande qui a été faite lors d'un *Parlons ensemble de l'environnement*. Le quartier des Blagis est particulièrement concerné par ce budget participatif avec des actions menées sur l'école élémentaire des Blagis ainsi que des actions en cours sur des plantations potagères. Nous sommes donc bien dans l'objet de ce que nous souhaitons faire avec ce budget participatif.

Monsieur Dessanges, vous parlez d'agence de com. Croyez-vous vraiment que l'on travaille avec des agences de com pour faire de la communication ? Pensez-vous vraiment que tout ceci soit le fait d'une agence de com qui viendrait nous donner des éléments de gouvernance ? Vous voulez nous apprendre la gouvernance, mais elle se fait depuis des années dans cette ville. Ce qu'est ce quartier et ce qu'il pourra être sont le fruit d'une gouvernance assumée et maîtrisée, de gens qui savent de quoi ils parlent et qui ne sont pas simplement là pour faire des effets d'annonce.

Évidemment, il y a les pieds d'arbres et le ménage, etc. C'est très intéressant, mais il y a aussi la vision globale de ce quartier, du projet municipal, de ce que nous voulons porter ensemble. Vous avez parlé, Monsieur Dessanges, de la grande mobilisation citoyenne de *Parlons ensemble*. C'était effectivement une grande mobilisation citoyenne que vous réduisez en parlant d'agence de com et d'effets de com. C'était une grande mobilisation citoyenne à laquelle les membres de l'opposition n'ont d'ailleurs pas beaucoup participé.

Nous allons poursuivre notre action. Nous avons des compétences et l'on peut partager ensemble des avis. La population est à notre écoute. Nous l'avons rencontrée. Nous sommes très souvent sur le terrain et, comme l'a dit notre collègue Sabine Ngo Mahob, nous sommes très proches de ce quartier, parce que nous sommes impliqués dans un certain nombre de dispositifs. Nous reconduirons la fête des Blagis, mais nous poursuivrons surtout notre accompagnement et toutes ces actions de fond qui ont du sens. C'est une feuille de route ambitieuse que nous partageons avec nos partenaires. Il faut que les engagements pris soient tenus et nous y veillerons. Et nous n'avons pas attendu que M. Siffredi vienne ici pour nous entendre avec lui. Le maire est régulièrement en contact avec le commissaire. Et nous rencontrons les représentants de la police nationale dans les écoles. Ce n'est pas aujourd'hui que démarrent notre engagement et nos propositions. Les effets de com, c'est vous qui les faites. Nous, nous sommes au travail et à l'action!

Applaudissements

M. le maire

Merci, Madame Brault.

M. Dessanges, à nouveau. Ne vous enfoncez pas trop.

Jean-Christophe DESSANGES

C'est vrai, Madame Brault, que les effets de com, c'est nous qui les faisons. Nous avons vu la présence de journalistes et de photographes dans les tribunes et les travées. C'est vrai que c'est nous qui les avons invités, n'est-ce pas ?

Plus sérieusement, nous sommes ici pour débattre d'une proposition. J'estime comme ma collègue Liliane que ce n'est pas une feuille de route. C'est un ensemble de bonnes intentions.

Monsieur le maire, vous n'avez pas répondu à des questions pourtant primordiales. Quelle est votre vision pour les Blagis dans le cadre de l'intercommunalité avec les autres villes ? Comment voyezvous les Blagis dans cinq ou 10 ans ? Et comment ce *Parlons ensemble* servira-t-il cette vision que vous devriez avoir pour les Blagis, mais que nous ne voyons pas apparaître dans les documents que vous nous avez fournis ? Je le regrette.

Et je persiste, Madame Brault, en disant qu'il y a beaucoup de com là-dedans, et de com chère puisque *Parlons ensemble* a coûté près de 95 000 €. C'est en tout cas ce que M. le maire avait annoncé. Peut-être les prix ont-ils baissé en raison de la tenue de ces rencontres en distanciel. On aurait pu faire beaucoup de choses aux Blagis avec 95 000 €, Madame Brault. Au lieu d'avoir un débat sur l'avenir des Blagis, au lieu de confronter et de partager nos différentes visions –, car les groupes de l'opposition ont une vision très différente de la vision court-termiste que vous avez présentée – nous en sommes restés à des attaques personnelles et à des critiques indignes d'un conseil municipal.

Voilà ce que je dirais et cela confirme ma décision de ne pas participer à ce vote qui est non pas une mascarade, mais un coup de com. C'est une montagne qui accouche d'une souris.

M. le maire

S'il n'y a pas d'autres interventions, je dirai quelques mots. Vous avez dit, Monsieur Dessanges, que je n'ai pas répondu, mais je n'ai pas encore parlé.

Quelques mots simplement pour vous dire que je trouve cette séance extrêmement instructive. Elle apporte beaucoup à Sceaux. Elle est instructive, parce que les partenaires que nous avons invités à s'exprimer ont pris des engagements importants. Madame Gautier, vous disiez tout à l'heure que nous étions dans une position permanente de quémander des subventions. Ce n'est pas du tout cela. Je vous invite d'ailleurs à essayer de vous former sur ce qu'est l'action publique dans notre pays. L'action publique nécessite de la confiance entre les acteurs locaux, l'État et les acteurs associatifs.

Elle nécessite un partenariat. Il ne s'agit pas de quémander des subventions, mais de faire en sorte qu'à l'intérieur de ce partenariat, chacun des acteurs exerce les compétences qui lui incombent de par la loi. L'État a des compétences. La commune, le Département et le territoire en ont également. L'important, c'est que tous ces acteurs se retrouvent pour partager un projet global en partenariat. Et c'est ce qui s'est passé ce matin. Et tout ceci est plutôt rare. Cela ne se fait pas dans toutes les communes. Je voudrais vraiment m'en réjouir et vous faire comprendre combien cette démarche est importante, pas seulement pour le quartier des Blagis, mais pour toute la ville.

Le deuxième enseignement de cette séance, c'est que la majorité est mobilisée. Et je l'en remercie. Elle est mobilisée et elle agit, comme l'a dit Mme Brault. Elle ne se contente pas de dire. Elle agit, car c'est ce qu'attendent les habitants de toute la ville.

Le troisième enseignement, c'est la vacuité de vos propos. Pardonnez-moi ce mot, mais tout de même, reprendre des éléments généraux, des listes de courses, l'état de la poussière dans la salle de musculation. Tout cela n'est pas digne d'élus municipaux. Je vous engage à travailler beaucoup plus pour être enfin à même d'avoir une réflexion globale, non seulement sur le quartier, mais sur toute la ville.

Madame Wietzerbin, vous dîtes ne pas avoir été consultée. Vous l'avez été comme l'est un conseiller municipal dans le cadre des instances municipales. Il s'agit d'un conseil municipal et non pas d'une réunion de concertation. Si vous voulez être davantage associée, rejoignez la majorité. C'est une invitation. C'est une main tendue que je vous adresse comme je le fais également à M. Szynkowski.

Vous avez dit qu'il n'y avait pas de projet politique pour le quartier des Blagis. Il n'y en a pas, car il existe un projet politique pour la ville de Sceaux. Ce projet politique a été discuté et présenté aux habitants lors des élections municipales. Et les habitants ont fait leur choix. Ce projet politique se décline donc dans les différents quartiers de la ville en fonction de leurs caractéristiques propres. Cette feuille de route est spécifique au quartier des Blagis, parce qu'elle concerne des actions qui seront menées d'abord sur ce quartier, mais elle s'inscrit dans une politique globale qui donne la priorité à l'éducation, à la culture, à la famille, à la petite enfance, à la préservation du cadre de vie. On peut toujours dire qu'il faut planter plus de fleurs ici ou là, mais ce n'est qu'un détail. L'important, c'est la préservation du cadre de vie et de l'attractivité de la ville, le développement de l'activité commerciale et artisanale et c'est ce que nous faisons. Et même si le centre commercial des Blagis connaît quelques difficultés, l'engagement a été pris devant vous par le président du Département et par le directeur général de Hauts-de-Seine Habitat que des travaux seraient enfin engagés. Bien sûr, cela aurait pu se faire avant, mais du moins, cela avance. Même s'il y a beaucoup à faire, ce centre commercial continue de fonctionner. Combien de centres commerciaux dans des résidences de ce type construites dans les années 60 sont-ils encore en activité? Très peu.

Francis parlait du cabinet médical qui vient de s'ouvrir à Bagneux. Vous savez que la pharmacie de Bagneux située à proximité des Blagis est fermée. C'est notre pharmacie qui a agrégé les deux Sceaux, le 16 octobre 2021 52

pharmaciens. J'ai l'impression parfois que vous ne connaissez pas bien le quartier. Vous savez aussi que nous avons fait en sorte avec Hauts-de-Seine Habitat que les locaux de la Caisse d'épargne puissent être occupés par des professions paramédicales. Nous avons facilité les contacts et nous avons insisté pour que les choses se fassent.

S'agissant de la démarche avec les autres maires, soyez rassurés, nous nous connaissons et nous travaillons ensemble. Et nous continuerons à le faire pour la Maison de Justice et du droit qui rassemble les quatre communes. Nous nous voyons souvent, notamment pour des raisons de sécurité. Le préfet est venu. Les choses avancent, même si elles ne vont sans doute pas assez vite. Il a ainsi fallu une dizaine d'années pour réaliser le site sportif et de loisirs des Blagis. Je me souviens d'ailleurs d'une réunion avec Mme Bonté qui réclamait un espace ouvert à tous au milieu de ce quartier. Elle a aujourd'hui changé d'avis à cause du bruit. Il est certain que les enfants font parfois un peu de bruit lorsqu'ils jouent, mais les actions de médiation que nous avons menées auprès des jeunes et des familles pour expliquer qu'il fallait respecter la tranquillité du quartier ont été efficaces. Des riverains de ce site ici présents peuvent d'ailleurs en témoigner.

C'est donc une séance très instructive. Je veux dire néanmoins dire ma déception de voir l'attitude des groupes que je suis obligé d'appeler « d'opposition ». Je les appelais auparavant « minoritaires », mais je suis dorénavant obligé de les appeler « d'opposition », parce qu'il n'y a franchement rien de très constructif dans ce que vous avez dit. Il n'y a rien que nous ne savions déjà. Savoir, c'est une chose. Mais l'important, c'est de faire et nous allons faire ensemble avec nos partenaires.

Applaudissements.

Mes chers collègues, nous passons au vote sur cette feuille de route.

Qui s'oppose à son adoption ? Qui s'abstient ? Qui ne participe pas au vote ?

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants avec 27 voix pour (M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sabine Ngo Mahob, M. Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mmes Claire Vigneron, Corinne Deleuze, Catherine Palpant, Nadine Lacroix, M. Philippe Szynkowski, Mme Liliane Wietzerbin (M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, M. Fabrice Bernard, M. Xavier Tamby ne prennent pas part au vote).

Je vous en remercie.

Création de l'agence postale communale des Blagis – approbation de la convention avec La Poste.

M. le maire

Mes chers collègues, l'ordre du jour appelle évidemment d'autres questions, puisqu'en application immédiate de cette feuille de route, nous devons délibérer sur la création de l'agence postale des Blagis avec l'approbation de la convention signée avec La Poste.

Je vous rappelle que le bureau de poste ferme ses portes aujourd'hui et que nous aurons dès le 19 octobre l'ouverture d'une agence postale provisoire dans les locaux de l'AIM des Blagis – un flyer d'information est d'ailleurs à votre disposition à l'entrée de la salle – en attendant l'achèvement des travaux de l'ancien bureau de poste. Les travaux portant sur l'ancien distributeur automatique de billets sont notamment très complexes, car ils doivent répondre à des normes strictes de sécurité. Je trouve que cela est même parfois un peu exagéré, mais c'est ainsi.

L'agence postale définitive devrait pouvoir ouvrir début 2022 en même temps que la maison France Services.

La convention passée avec La Poste prévoit le versement d'une indemnité annuelle d'un montant de 12 552 €, ce qui n'est pas très important comptetenu du fait que cette agence postale sera gérée par des agents communaux que nous devrons rémunérer.

Le service postal y sera ouvert du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, et le samedi de 9 h à 12 h.

Les opérations les plus courantes pourront y être effectuées : affranchissements, vente de timbres, d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo, service Chronopost, retrait de colis, garde du courrier, réexpédition...

Il n'y aura pas d'activités bancaires, raison pour laquelle nous avons demandé le maintien du DAB. Est-ce qu'il y a des interventions sur cette convention ?

Philippe SZYNKOWSKI

Merci de me donner la parole sur le dossier relatif à la création de l'agence postale communale des Blagis.

Voilà en effet un quartier par lequel j'ai eu l'occasion de transiter depuis longtemps et pour lequel l'une des marques caractéristiques était le bureau de poste dans lequel venaient non seulement les habitants de Sceaux, mais aussi des personnes de passage qui, par la même occasion, pouvaient fréquenter d'autres commerces.

La Poste a acté sa suppression en tant que bureau de poste de plein exercice pour le remplacer, après demande de la Ville, en agence postale communale avec la suppression des activités de La Banque Postale dans le même bureau, sauf le DAB, comme vous venez de le dire, le remplacement

d'agents de La Poste par au moins un agent communal chargé des tâches courantes des bureaux de poste moyennant une modeste indemnité versée à la commune qui ne compensera que faiblement les coûts induits. On peut dire que c'est un nouveau coût au détriment du quartier des Blagis. Je parlerai d'économisme à courte vue, le résultat d'une politique de rentabilité, une logique d'entreprise privée, certes à caractère industriel et commercial comme l'est La Poste, pourtant possédée à 100 % par l'État et gangrénée par les logiques du libéralisme de profit, les fameux équilibres comptables, puisque l'on raisonne au fond par le nombre de comptes titres dans chaque bureau et sur leur taux de fréquentation. On a parlé tout à l'heure d'une baisse de 40 % de la fréquentation. J'ai lu que, depuis 2018, la fréquentation avait baissé de 20 %.

Même si l'on y rajoute la diminution du courrier sous l'effet de la digitalisation amplifiée par la covid, la fermeture de ce bureau de poste au détriment de la mairie, et bien sûr du quartier des Blagis, ne peut être justifiée. Et voilà l'avatar du régime libéral qui résonne au plan économique à partir des courbes de profit et de la fréquentation et en tire de funestes conséquences pour les gens au plan local et extra local.

Un tel raisonnement ne respecte pas la volonté des personnes de ces quartiers, de plusieurs milliers d'habitants, de voir maintenu leur bureau de poste. La pétition de Sceaux en commun réunissant quelque 650 protestataires, en fait foi.

Nous pensons aussi à celles et ceux, peut-être âgés ou en mauvais état de santé, qui souhaiteraient agir sur un prêt de La Poste ou sur un compte titre et qui seront obligés de se rendre au bureau du centre de Sceaux ou à Bourg-la-Reine. Bref, une politique économique de La Poste qui ne prend pas en compte l'intérêt général. Le service de proximité s'estompe et fait encore reculer le service public de La Poste qui a pour mission ou devrait avoir pour mission de l'exercer dans son entièreté.

La Ville de Sceaux aurait pu profiter de cette occasion pour condamner fermement cette fermeture d'autant que les impacts financiers de la création d'une agence postale communale ne sont pas neutres pour elle et à ce titre organiser débats et réunions aux Blagis pour recueillir les avis de la population bien avant l'annonce effective de la fermeture. Elle aurait pu également organiser des actions de protestation auprès de La Poste. Mais on en est resté à une certaine forme de déploration, un peu comme si les décisions de La Poste résultaient d'un théorème inéluctable et indépassable et comme si l'idéologie libérale qui les sous-tend allait de soi!

Maintenant, les choses étant ce qu'elles sont, le réalisme doit prévaloir. L'agent municipal désigné sur ce poste sera utile à la population, même si l'indemnité mensuelle compensatrice proposée par l'organisme reste peu élevée (12 434 € par an) et que les prestations seront limitées aux activités de La Poste, hors Banque Postale.

Toutefois la mise en place d'une maison France Services labellisée conjointement avec l'agence communale de La Poste en janvier 2022 permettra un financement pérenne de 30 000 € annuels,

soit un total dans un premier temps de 42 552 € sute à la création aux Blagis de ces deux services publics nouveaux.

C'est une activité amoindrie au détriment de tous, mais le maintien tout de même d'une fonction postale rattachée au bureau de poste de Sceaux Houdan, nous voterons donc en faveur de cette délibération.

S'agissant maintenant de la convention proposée par La Poste, laquelle exerce son autorité sur l'agent communal, mais non pas d'un point de vue pénal, puisque le maire reste responsable de prendre les décisions qui s'imposent, j'aurais deux questions complémentaires.

Il s'agit d'une convention classique qui présente les obligations de chacune des parties, celles de La Poste et celles de la mairie de Sceaux et sur laquelle il est bien difficile d'exprimer un désaccord, compte tenu de ce qui se passe. Deux articles posent toutefois question. D'abord, l'article 3 sur la formation. Cela comprend-il, outre les frais de formation, la partie du traitement de l'agent pendant sa formation indépendamment de son remplacement éventuel ? Le texte n'est pas très clair à cet égard.

Ensuite, l'article 4 sur les assurances. La Ville est-elle propriétaire des locaux de l'ancienne poste où seront réunis tous les nouveaux services, y compris de l'agence postale communale, auquel cas elle doit garantir son patrimoine (dommages aux biens, responsabilité civile, etc.) ?

Voilà ce que je voulais dire sur cette question qui appellerait bien d'autres commentaires. Les choses sont maintenant faites. Il faut en tenir compte. C'est pourquoi nous voterons en faveur de ce texte. Merci.

Liliane WIETZERBIN

Monsieur le maire, cela a été rappelé par Philippe, le collectif citoyen Sceaux en commun a lancé en mai dernier – car nous n'avons été prévenus qu'en mai du danger imminent de fermeture de la poste – une pétition demandant le maintien du bureau de poste des Blagis. Cette pétition a recueilli 650 signatures, ce qui est énorme. Mme Brault s'est félicitée tout à l'heure de la participation de 700 Scéens à la démarche *Parlons ensemble des Blagis*. 650, c'est donc beaucoup.

Forts de cette mobilisation, les représentants du collectif ont demandé à deux reprises et sans succès au Directeur de La Poste à être reçus. Pas de réponse. De mon côté, j'ai proposé en conseil que vous puissiez porter la question de la fermeture du bureau de poste au niveau du conseil du territoire de Vallée Sud-Grand Paris, car vous le savez comme moi, non seulement les Blagis sont concernés, mais également d'autres communes du territoire. Je crois qu'une dizaine de bureaux de poste sont menacés, dont celui d'Antony qui se retrouve dans la même difficulté que Sceaux.

C'est donc avec beaucoup d'amertume que nous voyons ce bureau de poste fermé. Il est peut-être encore temps d'en sauver d'autres sur le territoire. Je lance donc un appel aux représentants de Vallée Sud-Grand Paris et je renouvelle cette alerte pour qu'au moins d'autres villes puissent Sceaux, le 16 octobre 2021 56

échapper à ces fermetures. C'est en effet une très mauvaise nouvelle d'abord pour les habitants des Blagis, puisqu'il n'y aura plus de services bancaires. Il faut savoir que la principale différence, c'est qu'effectivement La Banque Postale ferme et que les usagers devront se rendre au bureau de poste rue Houdan, 40 minutes aller-retour et nous avons vu les difficultés du Paladin. Ce n'est donc pas quelque chose de très aisé à réaliser. Ces usagers vont se retrouver dans une situation inconfortable dans des locaux provisoires et sans distributeur de billets pendant plusieurs mois alors que le Crédit Lyonnais est également sur le point de fermer.

C'est une mauvaise nouvelle également pour l'ensemble des Scéens, car la Ville prend à sa charge une grosse partie des coûts et aussi parce la fréquentation du bureau de poste de Sceaux Houdan qui va augmenter entraînant une détérioration des services. La question qui se pose est de savoir combien cela coûte exactement à la Ville.

C'est aussi une mauvaise nouvelle, parce que la pérennité de la solution mise en place aujourd'hui n'est pas garantie. Cette convention pourrait, dans trois ou six ans, à l'occasion d'une dénonciation par un futur maire ou par La Poste elle-même, ne pas être renouvelée. Nous sommes donc dans une situation qui reste précaire.

Et c'est une mauvaise nouvelle pour les services publics en général, comme Philippe vient très largement de l'exposer, puisque c'est un affaiblissement de ces services publics. Et ce n'est évidemment pas la faute de la Ville.

Bien sûr, l'agence postale reste la moins mauvaise des solutions. Nous voterons donc pour cette création. Je me permets cependant de demander la mise en place d'un accompagnement pour les personnes qui devront aller au bureau de poste du centre pour consulter leur compte ou effectuer des virements. J'émets donc l'idée d'une navette ponctuelle pour amener ces personnes au bureau de poste. Quelque chose doit en tout cas être fait pour accompagner cette fermeture.

Et permettez-moi aussi de regretter à nouveau, alors que les habitants se sont fortement impliqués pour éviter cette fermeture, que les élus en aient été prévenus si tardivement. Je ne doute pas des actions menées par la majorité pour essayer d'éviter cette fermeture, mais peut-être aurions-nous pu sur un tel sujet être plus efficaces tous ensemble. Nous avons voté à l'unanimité un vœu contre la fermeture de ce bureau de poste. C'est la preuve aussi que l'on peut se réunir sur ce type de sujet. C'est de nouveau un appel à une plus grande coopération sur de tels sujets.

Christiane GAUTIER

J'avais compris que la convention établie entre La Poste et la Ville couvrait l'intégralité des frais, à savoir le salaire de l'agent communal ainsi que l'entretien des locaux. Est-ce le cas ou non ? Je vois que l'indemnité versée n'est que de 12 000 €. C'est ma première question.

Deuxième question, cette indemnité sera-t-elle remise à niveau à la suite de l'intégration de la poste communale dans la maison France Services et de l'augmentation de l'amplitude horaire ?

Merci, Monsieur.

Jean-Christophe DESSANGES

Merci, Monsieur le maire, de me donner la parole.

Je voulais revenir sur ce que disait Liliane. Le document date de février 2021, bien avant le démarrage de *Parlons ensemble des Blagis*. C'est donc quelque chose qui a été préparé en amont.

J'avais une question sur la gouvernance. Par rapport aux horaires d'ouverture et aux types de services offerts, prévoyez-vous, Monsieur le maire, de faire un point d'étape ? Si oui, avec qui ?

Quel accompagnement pour les gens qui devront changer leurs habitudes ? Je pense notamment aux personnes âgées qui n'ont pas la mobilité nécessaire pour se rendre au centre-ville et qui ont souvent un compte bancaire à La Banque Postale.

Merci, Monsieur le maire.

Xavier TAMBY

Rassurez-vous, ce ne sera pas long. C'était juste pour dire du bien de Sceaux en commun. Je voulais saluer leur action, même si bien évidemment chacun sait que nos idées au plan national sont diamétralement opposées. Je pense que les 650 signatures de la pétition de Sceaux en commun ont beaucoup plus de valeur que les 700 connexions sur la consultation *Parlons ensemble des Blagis*. On sait très bien que les gens peuvent se reconnecter à plusieurs reprises. On ne sait pas combien il y a d'individus véritablement identifiés à travers ces 700 connexions alors que les 650 signataires sont bien concrets. Je pense que l'action de Sceaux en commun, et je le dis avec beaucoup d'honnêteté, a contribué à vous éclairer vous aussi.

Liliane WIETZERBIN

Merci, Xavier.

M. le maire

Les pétitions, c'est bien lorsqu'elles aboutissent. Dans le cas contraire...

Monsieur Szynkowski et Madame Wietzerbin, il faut adresser tout ce que vous avez dit à M. Philippe Wahl, le président de La Poste ainsi qu'aux ministres concernés, MM. Le Maire, Castex et même à M. Macron. Que voulez-vous que je vous dise ? Il vous faut gagner les élections au niveau national et pas seulement au niveau local. Vous pourrez ainsi faire en sorte que cela ne se produise pas.

Je le regrette autant que vous. Au sein de l'AMF, nous avons eu des débats assez vifs avec La Poste sur ces questions. S'il y a aujourd'hui des agences postales communales, c'est grâce à la mobilisation de l'AMF, mais cette dernière ne peut toutefois pas empêcher une entreprise, dont Sceaux, le 16 octobre 2021

vous avez rappelé qu'elle était à 100 % propriété de l'État, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts, de décider ces fermetures. C'est la conséquence d'une loi qui a transformé l'administration La Poste en un établissement public. Ce phénomène se poursuit et j'entends assez peu de protestations. Cela s'est fait pour les Aéroports de Paris et pour beaucoup d'autres encore. Et l'on aboutit aux mêmes résultats. Cela se produit, y compris avec une majorité de gauche à l'Assemblée nationale, et même parfois encore plus.

À Sceaux, nous faisons ce que nous pouvons sur un plan juridique et financier pour répondre du mieux possible aux besoins des habitants, que nous comprenons aussi bien que vous. On ne vous a pas attendu pour comprendre leurs besoins.

Nous avons retardé la fermeture de ce bureau pendant cinq ans. Mais à un moment donné, on n'y arrive plus. On prend donc acte de cette volonté sans être pour autant d'accord. Et comme vous l'avez dit, il faut être réaliste.

Madame Gautier, cette convention ne couvre qu'une toute petite partie des coûts. Elle ne couvre même pas le loyer que nous devons payer à Hauts-de-Seine Habitat. Il est vrai que celui-ci n'est pas très élevé. Il est moins élevé que celui d'un local commercial classique, mais il y a quand même un loyer à payer, de même que nous payons un loyer pour l'AIM des Blagis. Parce que ces locaux ne nous appartiennent pas et parce que les locataires de Hauts-de-Seine Habitat n'ont pas à les financer. Un local qui ne donne pas lieu à location par Hauts-de-Seine Habitat, c'est de l'argent en moins pour investir sur la gestion et la rénovation du patrimoine. Et c'est la même chose pour la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat. Si celle-ci était propriétaire, la Ville lui paierait un loyer. La différence, c'est que la Ville possède 50 % des actions de la SEM et qu'elle retrouve donc une part de cet argent, au moins dans le patrimoine.

Le montant des travaux d'aménagement s'élèvera à environ 300 000 € et nous devrons créer deux postes supplémentaires pour la maison France Services. Ces agents auront également la charge de cette agence communale. J'insiste sur le fait qu'il s'agit de deux entités différentes. Elles sont dans les mêmes locaux, mais il s'agit de deux entités différentes. Le fait qu'elles soient dans les mêmes locaux permet une certaine mutualisation, mais ce sont vraiment deux entités différentes avec un droit de regard de La Poste sur l'agence postale alors qu'elle ne l'a pas sur la Maison France Services.

Nous passons au vote sur cette convention.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Ouverture d'une maison France Services – demande de labellisation.

M. le maire

L'État a décidé la mise en place d'un réseau de maisons France Services – au départ une par canton, puis cela a été récemment élargi –, afin d'agir en faveur de l'inclusion numérique et de lutter contre l'illectronisme sur les territoires.

Les maisons France Services ont pour objet de renforcer l'offre de service par un accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives propres à neuf partenaires (Pôle emploi, CNAMTS, CCMSA, CNAF, CNAV, DGFiP, La Poste, ministère de la Justice, ministère de l'Intérieur). L'offre de service socle pourra être enrichie progressivement par l'apport de nouveaux partenaires, tant publics que privés.

Elles doivent être ouvertes 24 heures et au moins 5 jours par semaine et bénéficier de la présence de deux agents.

Une dotation de 30 000 € est attribuée par l'État aux collectivités porteuses d'une maison France Services labellisée. Mais un nouveau gouvernement peut très bien décider demain de cesser d'attribuer cette dotation. C'est quelque chose que nous avons déjà connu. Aujourd'hui, nous bénéficions de cette dotation. Qu'en sera-t-il demain ? Nous l'ignorons, mais c'est un risque à prendre.

Il vous est donc proposé de demander la labellisation pour cette maison France Services. Les discussions avec le Préfet ont déjà été engagées et je crois pouvoir vous dire qu'il voit cette demande d'un œil favorable.

Qui souhaite intervenir?

Philippe SZYNKOWSKI

Merci de me donner la parole.

À propos de la demande de labellisation d'une maison France Services, disons qu'après l'action des Gilets jaunes en 2018, l'État a mis en place sous l'égide du ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales des maisons France Services (actuellement plus de 1 100) regroupant environ neuf services publics : CNAF, Pôle emploi, La Poste, DGFiP, etc. On comprend donc que ces maisons France Services ont pour finalité de guider par spécialité les personnes qui ont besoin d'aide, notamment pour leur faire comprendre les dédales du numérique, pour communiquer avec les services représentés ou les guider vers les bons interlocuteurs.

À noter que la dotation de 30 000 € est annuelle etque deux agents communaux, c'est un minimum, devront animer cette maison dont la formation est assurée par des fonds nationaux. Le recrutement de deux agents est prévu dans la dernière délibération de ce jour. On comprend que l'agent qui va Sceaux, le 16 octobre 2021 60

travailler pour l'activité de l'agence postale communale des Blagis est considéré comme l'un des deux agents de la maison France Services des Blagis qui regroupera en janvier tous les services prévus dans une maison France Services, y compris la poste.

La prévisible charge de travail ne pourrait-elle pas nécessiter un nouveau recrutement ?

D'autre part, quel impact pourraient avoir les attributions de la maison France Services par rapport aux activités de la mairie rue Houdan? Quels doublons possibles? Des modifications organisationnelles sont-elles prévisibles? La mairie annexe sera-t-elle maintenue à sa place?

S'agissant des démarches relatives aux activités du ministère de l'Intérieur – faisons un rêve – cela ne permettrait-il pas à titre embryonnaire de réintroduire les actions de l'ancien commissariat des Blagis : dépôts de plaintes, autorisations administratives les plus diverses.

Quelles activités privées pourraient s'associer à cette palette de services publics ? On n'imagine pas qu'il puisse s'agir d'activités commerciales lucratives, hors intérêt général.

Je vous remercie de vos réponses.

Jean-Christophe DESSANGES

Je voulais juste souligner l'importance de ces maisons France Services. M. Szynkowski parlait de 1100 maisons. Il y en a plus de 1300 aujourd'hui. Les dispositifs ont été relâchés pour permettre d'avoir plusieurs maisons France Services dans un même canton et je trouve que c'est un très beau projet de gouvernement.

Nous soutiendrons bien évidemment ce vote. M. Macron l'avait annoncé en 2019 et il l'a fait, comme il a fait beaucoup d'autres choses à ce jour.

Liliane WIETZERBIN

Je dirais que c'est effectivement une très bonne chose. J'ai néanmoins quelques points de vigilance. Il faudra s'assurer que les horaires sont bien ceux annoncés et suffisamment larges pour que ce soit praticable et que le personnel soit également en nombre suffisant. Et peut-être suggérer à terme d'élargir à d'autres missions comme des points info énergie ou des missions autour de l'emploi des jeunes. Cela pourrait devenir quelque chose d'encore plus ambitieux.

Nous voterons évidemment pour cette délibération.

Isabelle DRANCY

Les maisons France Services sont une nouvelle appellation depuis 2019, mais cela fait 10 ans qu'il existe un embryon d'accueil généraliste en raison de la fermeture de nombreux services publics. La nouveauté, c'est que l'on a élargi les attributions des maisons France Services, mais c'est quelque chose qui a accompagné la fermeture des services déconcentrés de l'État.

C'est quelque chose qui est tout à fait normé. On adhère ou pas à la maison France Services. C'est un document-cadre sur lequel on adhère ou pas. Ces structures ont été créées pour accompagner la fermeture des anciennes trésoreries, des centres de sécurité sociale, etc. Cela accompagne la fermeture des services publics et cela existe depuis déjà une dizaine d'années.

M. le maire

Merci, Madame Drancy.

Pour bien préciser les choses, la maison France Services est un service municipal animé par des agents municipaux. Les horaires d'ouverture sont précisés dans la demande de labellisation et si nous souhaitons les modifier, nous devrons faire une demande de labellisation modificative.

Pour répondre à M. Szynkowski, l'AIM Blagis sera naturellement fondue dans la maison France Services. Cela va de soi. On ne va pas garder plusieurs lieux, car cela n'aurait aucun intérêt. Par exemple, les permanences de Vallée Sud Emploi se tiendront désormais dans la maison France Services, puisque des locaux seront dédiés aux permanences.

Il y aura un accueil et des locaux prévus pour que les différents personnels de ces administrations puissent tenir leur permanence et recevoir les gens de manière confidentielle. C'est la raison pour laquelle nous devons procéder à des travaux d'aménagement importants.

Nous passons au vote sur cette demande de labellisation.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Création de postes afférente à l'ouverture des nouveaux services.

M. le maire

Il est proposé de créer deux postes. Il est probable qu'il faudra un peu plus que deux postes, mais on va s'arranger par une réorganisation interne au sein du service Sceaux Info mairie. On verra comment les choses se passent, mais s'il faut créer un poste supplémentaire, nous reviendrons vers vous. On sait qu'il nous faut au minimum deux postes. Il s'agit donc de créer deux postes d'adjoint administratif à temps complet.

Est-ce qu'il y a des questions?

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

V- QUESTIONS ORALES

M. le maire

Mes chers collègues, j'avais imaginé, mais j'étais sans doute naïf, qu'étant donné qu'il s'agissait d'un conseil un peu particulier, on s'abstiendrait de poser des questions orales. Je vois que ce n'est pas le cas. Nous allons donc parler à nouveau de choses dont nous avons déjà parlé.

Question orale de M. Jean-Christophe DESSANGES

Jean-Christophe DESSANGES

Merci, Monsieur le maire.

Je souhaiterais avoir un éclaircissement sur les investissements que prévoit la Ville durant le mandat 2021-026 pour soutenir son projet « Bien vivre et réussir aux Blagis ».

En effet, face à une situation préoccupante, nous déplorons malheureusement un coup de com bien rodé. Le conseil municipal réuni exceptionnellement aux Blagis a examiné une « feuille de route » bien en deçà des attentes créées par la dégradation des services et des fermetures multiples. On ne reviendra pas sur le commissariat de police fermé au public depuis 2015.

Vous nous avez présenté une addition de subventions auprès des différents partenaires institutionnels (État, Département, territoire), certaines restant à obtenir alors que d'autres l'étaient déjà bien avant les annonces aujourd'hui.

Nous aurions préféré un conseil municipal consacré à des actions concrètes et ambitieuses, en collaboration avec les villes limitrophes, en réponse aux vrais problèmes des Blagis qu'une grande partie du public présent ce matin connaît bien.

Mes questions sont les suivantes :

Y a-t-il réellement des investissements prévus par la Ville pour le quartier durant la mandature audelà du réaménagement de quelques rues délaissées par la Ville depuis trop longtemps ?

Ouels sont-ils?

Avec quel calendrier, pour quels objectifs et pour quels montants?

Prévoyez-vous des actions communes avec les trois villes limitrophes?

Comptez-vous revenir aux Blagis avec le conseil municipal pour présenter un vrai plan d'action aux habitants du quartier ?

Je vous remercie.

M. le maire

Monsieur Dessanges, je ne sais pas si nous avons le sens de la communication, mais si faire de la communication, c'est répéter plusieurs fois la même chose, vous, vous l'avez. C'est exactement ce dont nous venons de parler, ce que vous avez déjà dit, ce à quoi nous vous avons répondu.

Par conséquent, je vous dirai d'abord par rapport au texte de votre question que le commissariat de police a été fermé au public du fait de l'État et non pas de celui de la Ville. À l'époque, vous habitiez déjà Sceaux et je n'ai pas le souvenir que vous vous soyez mobilisé pour faire rouvrir le commissariat de police des Blagis. Vous avez dû découvrir qu'il y avait les Blagis ainsi qu'un commissariat tout récemment, mais mieux vaut tard que jamais.

Je dirais très rapidement que votre question fait apparaître que vous n'avez pas encore totalement compris le rôle d'une commune telle que la nôtre. Ce rôle est en effet important en termes d'investissements directs sur le territoire communal. Vous connaissez les projets que nous avons évoqués dans le cadre du débat d'orientations et du budget de l'exercice. Tout cela est parfaitement connu de vous. En tout cas, je l'espère. Tout cela figure dans des documents qui sont accessibles à tous. Je ne pense donc pas nécessaire de vous les rappeler. La plupart des projets font d'ailleurs l'objet dans un premier temps de crédits d'études. Le conseil municipal sera naturellement associé à l'évolution de ces projets.

Une équipe municipale doit par ailleurs s'attacher à mobiliser différents acteurs pour qu'ils agissent dans le cadre de leurs compétences. Je suis moi-même amené à répéter ce que j'ai déjà dit, car je crains que vous ne l'ayez pas totalement compris. C'est ce que nous avons réalisé à l'issue de la démarche *Parlons ensemble des Blagis* et qui a abouti à la feuille de route qui vous a été soumise.

Nos débats vous ont – je l'espère, mais je n'en suis pas certain – permis de mieux comprendre les processus ainsi engagés. Et puisque l'on parle d'investissements, je veux vous dire une chose concernant le projet de salle polyvalente. Si ce projet ne s'est pas réalisé plus tôt, c'est, parce que je n'ai pas souhaité l'engager du vivant de la propriétaire des lieux. Je le dis, Madame Bonté, il faut avoir un peu de sensibilité humaine parfois.

Question orale de Mme Christiane GAUTIER

Christiane GAUTIER

Vous indiquez, dans le prolongement du budget participatif mis en place en matière de transition, que la Ville veillera à la prise en compte de la santé et de l'environnement dans les initiatives réalisées sur le quartier.

Mes questions ne porteront que sur la transition puisque vous avez déjà répondu à ma question sur la santé et sur les départs successifs et non remplacés des médecins généralistes à Sceaux, et l'absence de solutions.

Concernant les énergies renouvelables, la municipalité de Bagneux engagée dans une politique de développement durable avec Vallée Sud-Grand Paris a construit une centrale géothermique qui permet d'épargner des ressources d'énergie non renouvelables, de réduire les gaz à effet de serre et de réduire la facture énergétique des consommateurs. Plus de 9 500 logements, écoles et bâtiments communaux sont ainsi chauffés par cette modalité. La moitié du territoire de Châtillon est raccordée au réseau géothermique de Bagneux.

La ville de Sceaux envisage-t-elle de brancher le quartier des Blagis sur le réseau géothermique de Bagneux ?

Je ne poserai pas la question suivante qui concernait les modalités douces puisque nous l'avons déjà évoquée. Je voudrais simplement faire remarquer à M. Pattée, qui affirmait que les seules pistes cyclables, certes étroites, mais séparées de la circulation, se trouvaient aux Blagis, qu'il y a également un petit tronçon rue Houdan et le long du parc de Sceaux.

M. le maire

En ce qui concerne la géothermie, je vous précise, mais vous le savez, qu'une étude d'opportunité de son développement est en cours en lien avec le SIPPEREC et Vallée Sud-Grand Paris. Deux alternatives sont étudiées. Il s'agit soit se raccorder à des sites existants selon le coût au kilomètre posé et la capacité du puits déjà en fonction, soit de créer de nouveaux puits, auquel cas il est nécessaire de trouver un terrain libre et adapté, ce qui est très compliqué à Sceaux.

Évidemment, en vue de la proximité du quartier des Blagis avec Bagneux et de la présence d'habitats collectifs en mono-propriété institutionnelle, ce qui est un facteur facilitateur, le quartier des Blagis est examiné en priorité. Mais il s'agit là de lourdes opérations, tant d'un point de vue technique que financier et juridique, de long terme, qui nécessitent des études particulièrement poussées. Elles sont en cours. Je crois que l'on a eu l'occasion d'en parler au conseil des transitions. Il faut savoir qu'il y a 10 ou 20 ans, l'idée avait déjà été émise et qu'elle avait été écartée de manière très franche par l'ensemble des acteurs. À l'époque, on n'avait pas forcément toute la qualité des matériaux nécessaires. Il y a eu beaucoup de difficultés dans certaines usines de production à cause des matériaux qui n'étaient pas adaptés. Ce n'est donc pas si simple.

Question orale de Mme Liliane WIETZERBIN

Liliane WIETZERBIN

Monsieur le maire, la résidence des Bas Coudrais se caractérise par la présence d'un magnifique parc apprécié des habitants, mais également de tous les Scéens. Ce parc, c'est une richesse, un joyau. Son usage pose question et fait débat. Certains souhaitent fermer l'espace, afin de le protéger d'incursions venant de l'extérieur. D'autres proposent de l'utiliser au profit d'événements conviviaux ou pour développer des projets collectifs comme les jardins partagés.

Des problèmes réels se posent. Il ne faut pas le nier, par exemple l'insécurité liée aux chiens d'attaque que leurs maîtres entraînent sur cette pelouse met en danger enfants et promeneurs. C'est devenu un réel problème. Pour autant, la fermeture est-elle une solution ?

Les événements festifs entraînent déchets et parfois dégradation. Faut-il cependant tout interdire ?

Je comprends bien que l'office HLM est propriétaire des lieux et non pas la Ville, mais à ce titre, la police municipale n'intervient pas face aux chiens d'attaque. Je comprends bien que l'office HLM n'est pas favorable à ce qu'il considère être un détournement de l'usage classique de cette belle pelouse, car il ne souhaite pas engager des frais de remise en état, mais à ce titre, il refuse toutes prises d'initiatives.

Je pense que nous devons trouver des solutions pour que les habitants des Blagis puissent tirer le meilleur parti de ce magnifique espace. Et Monsieur le Maire, je vous livre une idée : pourquoi ne pas mettre en place un contrat d'entretien entre la Ville et l'office HLM? À eux la propriété, mais à la Ville, l'usage et la gestion. La Ville et donc les Scéens retrouveraient alors une marge de manœuvre vis-à-vis de l'utilisation du parc.

Voici donc ma question : quelles initiatives pouvez-vous prendre auprès de l'office HLM pour que la manière d'utiliser le parc de la résidence du Bas Coudrais puisse être décidée en réelle concertation avec les habitants et les résidents ?

Je vous remercie.

M. le maire

Merci, Madame Wietzerbin.

En réponse à votre question, je tiens d'abord à souligner que les phénomènes de type combats entre chiens d'attaque dans les espaces verts de la résidence des Bas Coudrais ne sont pas si fréquents que vous le laissez imaginer.

Sollicités récemment pour de tels faits, les agents du service de tranquillité urbaine avaient observé que ces chiens jouaient ensemble sans qu'il s'agisse de chiens d'attaque ni de combat. Je vous précise d'ailleurs que, compte tenu de la délibération du conseil d'administration de Hauts-de-Seine Habitat, tant la police municipale que la police nationale peuvent intervenir sur les espaces ouverts de la résidence des Bas Coudrais, comme elle peut le faire dans les espaces des copropriétés lorsque celles-ci ont délibéré pour l'autoriser. Si elles ne délibèrent pas, la police municipale ne peut pas intervenir, mais la plupart des copropriétés le font.

Je veux donc vous dire qu'il n'est pas souhaitable d'amplifier des phénomènes qui ne seraient pas avérés. Je rappelle d'ailleurs que les chiens de races réputées dangereuses doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie en vue d'un suivi et que les quelques chiens répertoriés à ce titre ne sont pas spécialement la propriété d'habitants des Blagis.

Nous sommes évidemment attentifs et la police municipale l'est également lorsque des signalements sont faits que nous puissions contrôler auprès des propriétaires, qui ne sont pas tous très collaboratifs, que ces chiens sont bien déclarés et enregistrés.

En ce qui concerne les espaces extérieurs de la résidence des Bas Coudrais, leur usage est organisé par leur propriétaire, à savoir Hauts-de-Seine Habitat. Cela ne signifie pas pour autant que des initiatives associant des habitants extérieurs à la résidence soient impossibles. Vous avez pu l'observer à l'occasion de la fête des Blagis qui a donné lieu à un pique-nique et à un spectacle au sein de la résidence avec l'accord de Hauts-de-Seine Habitat. La Ville s'est en l'occurrence chargée du nettoyage des lieux, afin que celui-ci ne soit justement pas à la charge des locataires.

Je rappelle par ailleurs que cet espace est classé de par la volonté de la majorité municipale, en secteur patrimonial remarquable, ce qui constitue une protection forte.

Voilà mes chers collègues, nous en avons terminé. Merci de votre participation. Je crois qu'un petit verre vous attend. C'est un peu tard pour un apéro, mais nous allons quand même essayer de le prendre avec le public que je félicite pour sa patience.

La séance du conseil municipal est levée à 13 h 30.